

COOPERATION NIGERO-ALLEMANDE

République du
Niger



République Fédérale
d'Allemagne

Programme Nigéro-Allemand
de Lutte Contre la Pauvreté Tillabéri et Tahoua Nord

RAPPORT SUR L'ETAT D'AVANCEMENT 2009-2010



Juin 2009 à Décembre 2010

PRESENTATION SUCCINCTE DU LUCOP

Le LUCOP est un programme de la Coopération nigéro-allemande qui s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement du gouvernement du Niger dans la mise en œuvre de ses stratégies nationales notamment la stratégie de réduction de la pauvreté et plus particulièrement la stratégie de développement rural ('SDR). Le programme est sous la tutelle du Commissariat Chargée du Développement du Ministère de l'Economie et des Finances.

Le programme intervient dans trois régions du Niger à savoir la région de Tillabéri, celle de Tahoua et celle d'Agadez dont le problème central se résume comme suit : « Dans une économie de survie, face à des ressources limitées et une offre de services publiques insuffisante, la majorité de la population rurale est considérée comme pauvre selon les catégories en vigueur. Elle n'a qu'une influence limitée sur les conditions cadres de son développement socio-économique ainsi que sur les facteurs d'amélioration de ses conditions de vie. ».



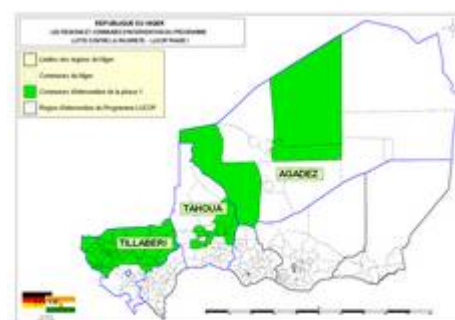
Initié depuis le 1er janvier 2004 pour terminer en décembre 2015, le programme poursuit l'objectif global qui lui est assigné et libellé comme suit : « les populations organisées, leurs organisations d'autopromotion et les collectivités décentralisées de la zone d'intervention à assumer d'une façon efficace et efficiente leurs rôles en tant qu'acteurs dans le processus du développement socio-économique ».

La conception du programme répond aux nouvelles orientations de la Coopération Allemande au Développement privilégiant une collaboration étroite des structures de la Coopération Allemande à savoir la Coopération technique (dénommée GIZ regroupant l'ex DED et l'ex GTZ), et la Coopération Financière (KfW), afin d'obtenir un produit commun (Coopération « d'un seul jet »). Cependant chacun des instruments de la coopération exécute son programme annuel de manière autonome.

Après avoir achevée une première en mai 2007, le LUCOP se trouve actuellement dans une période de prolongation de la deuxième phase qui devrait s'achever en fin en mai 2010. Cette prolongation de sa deuxième phase s'achèvera en fin d'année 2011.

Zone d'intervention :

Le Programme Lutte Contre la Pauvreté Tillabéri et Tahoua Nord intervient dans trois régions du Niger à savoir la région de Tillabéri, la région de Tahoua et la Région de d'Agadez conformément au principe de concentration de la coopération allemande au Niger.



En début d'intervention en 2004, la zone d'intervention du programme était constituée de 41 communes dont 29 dans la région de Tillabéri, 9 dans la région de Tahoua et 3 dans la région d'Agadez

La mission de contrôle d'avancement conduite en 2006 a recommandé au LUCOP d'inclure dans sa phase II, quatre nouvelles communes d'intervention amenant ainsi à 45, le nombre total de communes d'intervention du programme.

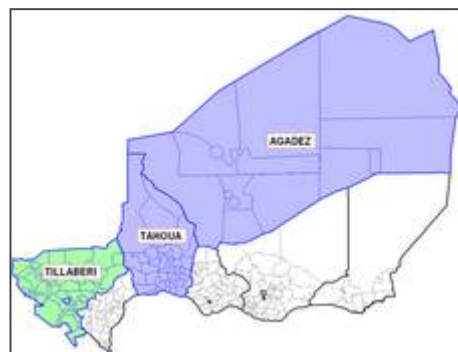
Ainsi, il a été ajouté, les communes de Takanamat et Tébaram dans la région de Tahoua et les communes de Dabaga et Tabélot dans la région d'Agadez.

Cette zone d'intervention composée de 45 communes dont 29 dans la région de Tillabéri, 11 dans la région de Tahoua et 5 dans la région d'Agadez a été couverte pendant la période de mise en



œuvre de la phase 2 jusqu'en fin d'année 2008.

Au vu des multiples sollicitations des collectivités et des autorités administratives, le comité de pilotage du LUCOP, instance de décisions dans la mise en œuvre du LUCOP, a proposé une révision de la couverture de la zone d'intervention. Cette proposition a été entérinée par la mission de contrôle d'avancement du programme intervenue en 2009 qui a mis l'accent sur la nécessité de démultiplication des succès enregistrés par le programme.



Ainsi, en mars 2009, il a été décidé que la zone d'intervention du LUCOP couvre toutes les communes des trois régions de concentration de la coopération allemande au Niger c'est à dire la totalité des 103 communes des trois régions de concertation couvrant 17 départements avec une population de plus de 4 millions d'habitants.

Instruments du LUCOP

Les instruments de mise en œuvre du LUCOP sont :

- L'appui conseil/Formation/Accompagnement regroupant les actions de renforcement des capacités des différents acteurs aux différents niveaux d'intervention du programme à savoir les collectivités décentralisées (élus locaux et le personnel des communes), les populations, les décideurs traditionnels et les responsables des organisations d'autopromotion.
- Les guichets (infrastructures diverses, mesures anti érosives, seuils d'épandage, formation, A+F) du Fonds d'Investissement pour les Collectivités Décentralisées (FICOD) servant à la réalisation des investissements aux collectivités décentralisées en appui à la politique nationale de décentralisation et de lutte contre la pauvreté en milieu rural. Le FICOD jouit d'une autonomie financière et administrative. Il est créé par arrêté N° 2007-00149 /PM du 02 juillet 2007 et est ancré au cabinet du Premier Ministre..).
- La subvention aux Initiatives Locales (SIL) qui est un fonds mis à la disposition du programme par la coopération technique (GIZ-GTZ). Il est un instrument piloté par les coordinations régionales et permet l'appui aux financements des investissements de moindre importance par rapport aux Fonds FICOD jouissant ainsi d'une simplicité des procédures d'accès et d'investissement. Il est régi par des conditions assouplies car visant surtout des investissements d'appui à la génération de revenus, notamment à travers des lignes d'appui spécifiques aux activités économiques des femmes et des jeunes, et diverses actions de développement communal et communautaire.

Principes d'intervention :

Le LUCOP dans une approche de *gestion de la qualité* s'adresse essentiellement aux communes. Il intervient à la base à travers des prestataires de service (ONG, BE) avec une implication progressive des services techniques de l'État. Il agit à la demande sur la base des projets identifiés et programmés par les groupes cibles. Il vise la responsabilisation des bénéficiaires sur les principes de contribution et de participation et intervient à travers une démarche concertée et en complémentarité avec les autres partenaires à tous les niveaux

Objectif et composantes du programme :

L'objectif du programme LUCOP est libellé comme suit « Les populations, leurs organisations d'autopromotion et les collectivités décentralisées assument d'une façon efficace et efficiente leurs rôles en tant qu'acteurs dans le processus du développement socio-économique. »

Les trois composantes de la phase II sont la Composante Décentralisation et développement communal, la Composante Planification, réalisation et gestion des infrastructures socio-économiques et la Composante Gestion et mise en valeur des ressources naturelles.

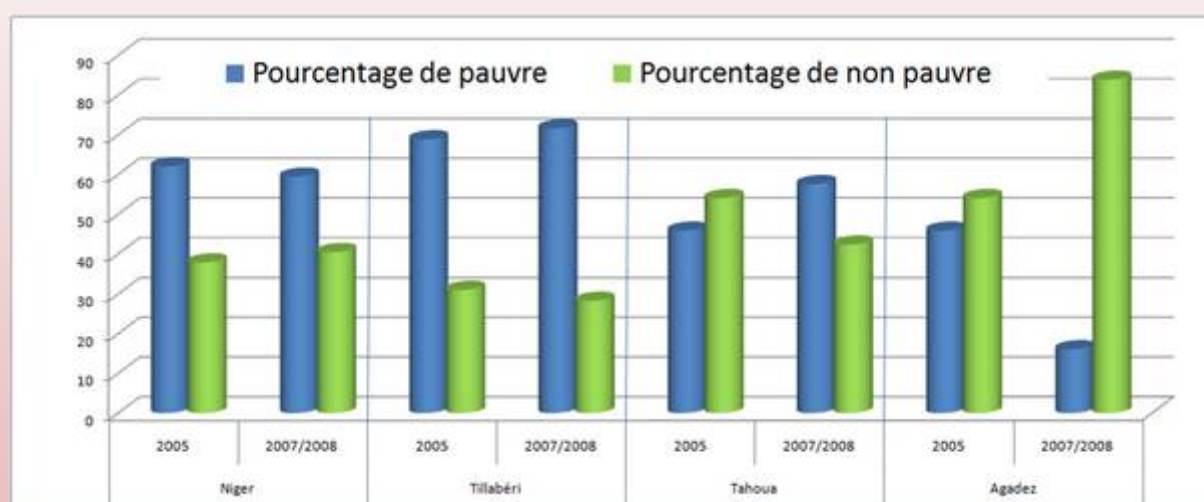
Trois thèmes transversaux accompagnent les composantes notamment :

- Thème transversal : VIH-SIDA (Mainstreaming de la question VIH-Sida)
- Thème transversal : Droit foncier (Prise en compte de la question et de la problématique foncière dans toutes les interventions du programme)
- Thème transversal : Communication (Amélioration de la visibilité du LUCOP et appui à la communication communale)

Situation de la population du Niger et de la zone d'intervention du LUCOP

(Source : INS – Niger)

	Niger		Tillabéri		Tahoua		Agadez	
	2005	2007/2008	2005	2007/2008	2005	2007/2008	2005	2007/2008
Pourcentage de pauvre	62,1	59,5	68,9	71,7	45,9	57,6	45,9	16,1
Pourcentage de non pauvre	37,9	40,5	31,1	28,3	54,1	42,4	54,1	83,9



Constats :

Il ressort que le pourcentage de pauvre est en timide diminution au Niger passant de 62,1 à 59,5 entre l'évaluation de 2005 et celle de 2008. Toutefois, cela ne se traduit pas dans toute la zone d'intervention. En effet, seule la région d'Agadez connaît une diminution du taux de pauvre. La situation à Tahoua est la plus négative avec une augmentation de près de 12% de pauvre dans la même période.

SOMMAIRE

PRESENTATION SUCCINCTE DU LUCOP	2
LISTE DES ACRONYMES	6
I. RESUME DU RAPPORT	8
1.1. CONTEXTE AYANT CARACTERISE LA PERIODE DU RAPPORT	8
1.2. RAYONNEMENT DU PROGRAMME	9
1.3. LES RESULTATS DU PROGRAMME	11
II. NIVEAU D'ATTEINTE DES RESULTATS DU PROGRAMME LUCOP	14
2.1. SITUATION DES INDICATEURS DE L'OBJECTIF GLOBAL (INDICATEURS DE L'HORIZON 2015)	14
A) NIVEAU ACTUEL DES INDICATEURS DE L'OBJECTIF GLOBAL	14
B) COMMENTAIRES SUR LE NIVEAU DES INDICATEURS DE L'OBJECTIF GLOBAL	16
2.2. SITUATION DES INDICATEURS PAR COMPOSANTE	17
2.2.1. ORIENTATIONS DE LA COMPOSANTE ET NIVEAUX DES INDICATEURS DE LA COMPOSANTE I	17
2.2.2. COMMENTAIRES SUR LE NIVEAU ACTUEL DES INDICATEURS PAR COMPOSANTE	19
2.2.3. ORIENTATIONS DE LA COMPOSANTE ET NIVEAUX DES INDICATEURS DE LA COMPOSANTE II	22
2.2.4. COMMENTAIRES SUR LE NIVEAU ACTUEL DES INDICATEURS DE LA COMPOSANTE II	24
2.2.5. ORIENTATIONS DE LA COMPOSANTE ET NIVEAUX DES INDICATEURS DE LA COMPOSANTE III	28
2.2.6. COMMENTAIRES SUR LE NIVEAU ACTUEL DES INDICATEURS DE LA COMPOSANTE III	30
III. ANALYSE DES CHANGEMENTS CONSTATES	33
3.1. COMPOSANTE 1 : DECENTRALISATION ET DEVELOPPEMENT COMMUNAL	33
3.2. COMPOSANTE 2 : PLANIFICATION, REALISATION ET GESTION DES INFRASTRUCTURES SOCIO-ECONOMIQUES	34
3.3. COMPOSANTE 3 : GESTION ET MISE EN VALEUR DES RESSOURCES NATURELLES	35
IV. ANALYSE DES RISQUES IDENTIFIES LORS DE LA PLANIFICATION	37
4.1. NIVEAU ACTUEL DES INDICATEURS DE RISQUES	37
4.2. COMMENTAIRES SUR LES INDICATEURS DE RISQUE	40
V. MANAGEMENT RELATIONS ET PARTENARIAT	41
5.1. LES RENCONTRES DU COMITE DE PILOTAGE	41
5.2. RELATION AVEC LES AUTRES PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT	41
5.3. PARTENARIAT REGIONAL POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME	41
5.4. RENFORCEMENT DES CAPACITES DE LA SOCIETE CIVILE NIGERIENNE A TRAVERS L'APPROCHE FAIRE-FAIRE	42
5.5. SUIVI EVALUATION /CAPITALISATION /COMMUNICATION	42
VI. PRODUITS MAJEURS LIVRES	44
VII. DIFFICULTES ET CONTRAINTES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS	45
7.1. COMPOSANTE DECENTRALISATION ET DEVELOPPEMENT COMMUNAL	45
7.2. COMPOSANTE PLANIFICATION ET REALISATION DES INFRASTRUCTURES SOCIO-ECONOMIQUES	45
7.3. COMPOSANTE GESTION ET MISE EN VALEUR DES RESSOURCES NATURELLES	45
VIII. PROGRAMMATION 2011	46
8.1. COMPOSANTE I « DECENTRALISATION ET DEVELOPPEMENT COMMUNAL »:	46
8.2. COMPOSANTE 2 « PLANIFICATION, REALISATION ET GESTION DES INFRASTRUCTURES SOCIO-ECONOMIQUES »	48
8.3. COMPOSANTE 3 « GESTION ET MISE EN VALEUR DES RESSOURCES NATURELLES »	49
ANNEXES	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

Liste des acronymes

Sigle	Signification
A + F	Ausbildung + Fortbildung (perfectionnement, formation continue)
AEP	Adduction d'eau potable
AFD	Agence Française de Développement
Albarka	Appuis aux Actions de Développement Rural
APOR	Association pour la Promotion des Organisations Rurales
AROP	Appui et Renforcement aux Organisations Paysannes
BE	Bureau d'Etude
BM	Banque Mondiale
BMZ	Bundesministerium für Zusammenarbeit (Ministère Fédéral de la Coopération Allemande)
CES	Conservation des Eaux et des Sols
CES/DRS	Conservation des Eaux et des Sols / Défense et Restauration des Sols
CF	Coopération financière de l'Allemagne exécutée par la KfW
CNA	Cinéma Numérique Ambulant
CNEDD	Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable
COFO	Commission Foncière
Cofocom	Commission Foncière Communale
Cofodep	Commission Foncière départementale
COFOs	Commissions Foncières
CS	Comité Spécial du FICOD
CSI	Centre de Santé Intégré
DAO	Dossier d'Appel d'Offre
DCE	Délégation de la Commission Européenne
DDAT/DC	Direction Départementale de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire
DDDA	Direction Départementale du Développement Agricole
DED	Deutscher Entwicklungsdienst (Service Allemand au Développement)
DEP	Direction des Etudes et de la Programmation
DMAE	Direction des Mesures Anti-Erosives
DP	Diagnostic Participatif
DRAT/DC	Direction Régionale de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire
DRDA	Direction Régionale du Développement Agricole
FICOD	Fonds d'Investissement pour les Collectivités Décentralisées, mis en place par la KfW
FMI	Fonds Monétaire International
GIE	Groupement d'Intérêt Economique
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (Coopération Internationale Allemande)
GRN	Gestion des Ressources Naturelles
GTZ	Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (Coopération Technique Allemande)
GYARA	Eradication de la pauvreté et la promotion du bien-être en milieu rural et périurbain
HCME	Haut Commissariat à la Modernisation de l'Etat (, nouveau nom du HCRAD)
HCRAD	Haut Commissariat à la Reforme Administrative et à la Décentralisation
HDI	Human Development Index
HIMO	Haute Intensité de Main d'Œuvre
INRAN	Institut National de Recherche Agronomique du Niger
INS	Institut National de la Statistique
Karkara	Association nigérienne pour la dynamisation des initiatives locales
KfW	Kreditanstalt für Wiederaufbau (Coopération Financière Allemande)
LUCOP	Lutte Contre la Pauvreté en milieu rural – Tillabéri et Tahoua Nord
LUCOP ti	Programme de Lutte Contre la Pauvreté - Tillabéri
Lucop-Tan	Programme de Lutte Contre la Pauvreté Tahoua Nord
MAT/DC	Ministère de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire
MDA	Ministère du Développement Agricole
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances

Sigle	Signification
ME-LCD	Ministère de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification
MI/SP/D	Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et de la Décentralisation
MO	Maître d'Ouvrage
MOD	Maître d'Ouvrage Délégué
NIGETIP	Agence d'Exécution des travaux d'intérêt Public pour l'Emploi
NP	Note de Présentation de Demande de Financement (document du FICOD, auparavant dénommé APS)
OAP	Organisation d'Auto-Promotion
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAC	Programme d'Actions Communautaires
PAT	Plan d'Aménagement du Terroir
PCD II	Programme de Coopération Décentralisée Phase II
PDC	Plan de développement Communal
PDS	Prestataires de Service
PED	Pôle Economique Dynamique
PIC	Plan d'Investissement Communal (annuel)
PMAE	Projet des Mesures Anti-Erosives, dans le PASP jusqu'au 30.9.2003
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PNUD	Programme des nations unies pour le Développement
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RISE	Responsable des Infrastructures Socio Economiques
SAP	Schéma d'Aménagement Provisoire
SAP/GC	Système d'Alerte Précoce et de Gestion des Crises et Catastrophes
SDR	Stratégie de Développement Rural
SIL	Subvention des Initiatives Locale
SNV	Agence néerlandaise de développement
SP/CR	Secrétariat Permanent du Code Rural
SP/SRP	Secrétariat Permanent de la Stratégie de Réduction de Pauvreté
SRP	Stratégie de Réduction de la Pauvreté
TDR	Termes de Référence
USE-C	Unité Suivi –Evaluation – Communication du LUCOP

I. RESUME DU RAPPORT

1.1. Contexte ayant caractérisé la période du rapport

Le présent rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du programme LUCOP couvre la période de juin 2009 à décembre 2010. Il offre une vue synthétique des résultats atteints par le programme et l'évolution des indicateurs retenus pour l'appréciation de la performance du LUCOP.

Dans sa conception initiale, la phase II du programme LUCOP est censée terminée en juin 2010. Du fait des soubresauts politiques vécus par le Niger au cours de l'année 2009, les interventions du programme se sont retrouvées ralenties. En début d'année 2010, la situation politique du pays a été marquée par un coup d'état militaire intervenu le 18 février, mettant fin à la sixième république avec comme corollaire un changement institutionnel au niveau communal par la suppression des conseils municipaux et concomitamment le remplacement des maires par des administrateurs délégués.

Avec l'organisation des élections locales et régionales de fin d'année 2010, le LUCOP a appuyer l'animation des populations à travers un programme de sensibilisation sur les droits et devoirs des citoyens, l'autonomie administrative communale et les procédures électorales dans toute sa zone d'intervention en s'insérant dans le programme national conçu à cet effet.

Sur le plan socio économique, l'année 2010 se caractérise aussi par une crise alimentaire de grande ampleur qui a touché plus de la moitié de la population selon les statistiques officielles. Les régions d'intervention du programme LUCOP étaient particulièrement touchées. Cette situation n'est pas sans conséquences sur la mise en œuvre des activités de LUCOP. En effet, pour la première fois depuis le début de ses interventions, le LUCOP à réorienter ses interventions pour intervenir directement dans l'atténuation des effets de la crise alimentaire sur les populations de sa zone d'intervention et cela à travers l'appui direct en semences hivernales pour les populations endeuillées. Au delà de sa zone d'intervention, cet appui a été également étendu à certaines communes de la région de Maradi notamment celles du département de Mayahi.

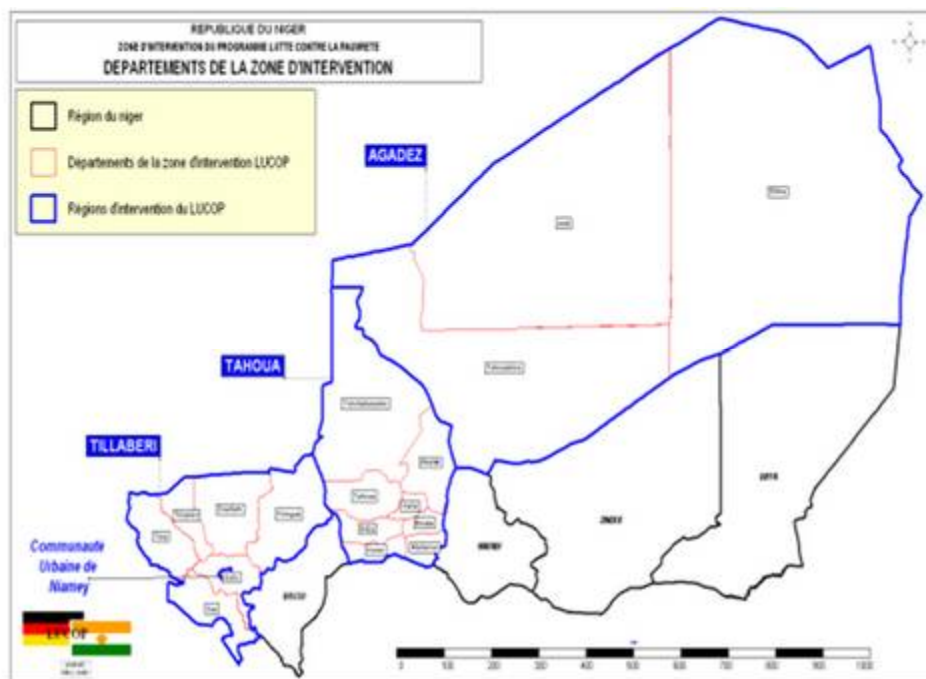
La situation d'insécurité consécutive à la rébellion armée dans le nord du pays a freiné les ambitions du programme notamment pour ses composantes qui concernent la GIZ dans la région d'Agadez. Une équipe légère a représenté le programme à Agadez avant d'installer une antenne régionale opérationnelle après la fin des hostilités. Actuellement, la situation semble assez calme et permet à l'équipe de l'antenne de mettre en œuvre son programme d'activités tout en restant vigilante du fait du banditisme résiduel qui sévit encore dans la région. L'équipe du FICOD continuait ses activités et était restée présente pendant toute la période à Agadez.

1.2. Rayonnement du programme

Le Programme Lutte Contre la Pauvreté Tillabéri et Tahoua Nord intervient dans trois régions du Niger notamment Tillabéri, Tahoua et d'Agadez. Intervenant de manière progressive dans l'espace et dans le temps, le LUCOP avait concentré ses interventions sur 41 communes lors de son démarrage en 2004.

A cette date, les interventions du Programme LUCOP touchent directement 11 des 17 départements de la zone d'intervention.

Les appuis de la GIZ touchent essentiellement 54 communes réparties comme suit dans les trois régions :

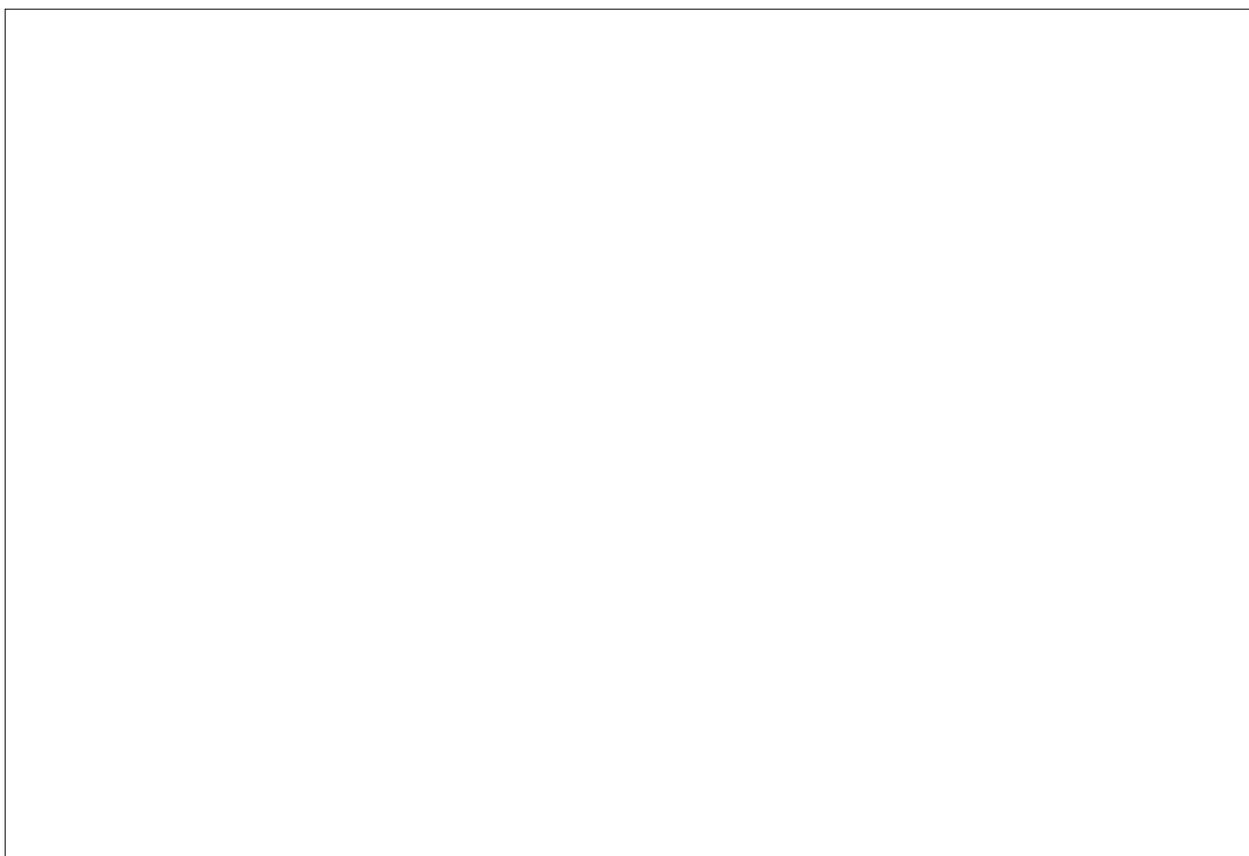


- Cinq (5) communes dans la région d'Agadez : Iférouane, Timia, Tabelot, Dabaga, Ingall
- Quatorze (14) communes dans la région de Tahoua : Tillia, Tchinta, Abalak, Tabalak, Tamaya, Azeze, Akoubounou, Kalfou, Barmou, Bambeye, Affala, Tébaram, Takanamat, Tahoua.
- Trente quatre (35) communes dans la région de Tillabéri.

Cependant, en y ajoutant les communes d'intervention du FICOD dans lesquelles n'intervient pas la GIZ, ce sont 62 communes qui bénéficient des appuis de l'ensemble du programme. La répartition du nombre de communes par région est la suivante :

- Dix (10) communes dans la région d'Agadez: Arlit, Gougaram, Tchiro, Iférouane, Timia, Tabelot, Dabaga, Agadez, Aderbissinat, Ingall
- Quatorze (17) communes dans la région de Tahoua : Tillia, Tassarar, Tchinta, Kao, Abalak, Tabalak, Tamaya, Azeze, Akoubounou, Kalfou, Barmou, Bambeye, Affala, Tébram, Takanamat, CU Tahoua I, CU Tahoua II.
- Trente quatre (35) communes dans la région de Tillabéri.

Carte de la zone d'intervention du LUCOP



Liste complète des communes touchées par les interventions du programme LUCOP/GIZ

	Région	Département	Commune
1	Agadez	Arlit	Iferouâne
2	Agadez	Arlit	Timia
3	Agadez	Tchirozérine	In Gall
4	Agadez	Tchirozérine	Dabaga
5	Agadez	Tchirozérine	Tabelot
6	Tahoua	Tahoua	Affala
7	Tahoua	Tahoua	Bambeye
8	Tahoua	Tahoua	Barmou
9	Tahoua	Tahoua	Kalfou
10	Tahoua	Tahoua	Tahoua I et II
11	Tahoua	Tahoua	Tébaram
12	Tahoua	Tahoua	Takanamat
13	Tahoua	Abalak	Abalak
14	Tahoua	Abalak	Akoubounou
15	Tahoua	Abalak	Azeye
16	Tahoua	Abalak	Tabalak
17	Tahoua	Abalak	Tamaya
18	Tahoua	Tchintabaraden	Tchintabaraden
19	Tahoua	Tchintabaraden	Tillia
20	Tillabéri	Filingué	Abala
21	Tillabéri	Filingué	Filingué
22	Tillabéri	Filingué	Imanan
23	Tillabéri	Filingué	Kourfey centre
24	Tillabéri	Filingué	Sanam
25	Tillabéri	Filingué	Tagazar
26	Tillabéri	Filingué	Tondikandia
27	Tillabéri	Kollo	Diantchandou
28	Tillabéri	Kollo	Hamdallaye

	Région	Département	Commune
29	Tillabéri	Kollo	Karma
30	Tillabéri	Kollo	Kollo
31	Tillabéri	Kollo	Kouré
32	Tillabéri	Kollo	Liboré
33	Tillabéri	Ouallam	Ouallam
34	Tillabéri	Ouallam	Simiri
35	Tillabéri	Ouallam	Tondikiwindi
36	Tillabéri	Say	Ouro Gueladio
37	Tillabéri	Say	Say
38	Tillabéri	Say	Tamou
39	Tillabéri	Say	Torodi
40	Tillabéri	Téra	Bankilaré
41	Tillabéri	Téra	Dargol
42	Tillabéri	Téra	Diagourou
43	Tillabéri	Téra	Gorouel
44	Tillabéri	Téra	Gothèye
45	Tillabéri	Téra	Kokorou
46	Tillabéri	Téra	Méhana
47	Tillabéri	Téra	Téra
48	Tillabéri	Tillabéri	Anzourou
49	Tillabéri	Tillabéri	Ayerou
50	Tillabéri	Tillabéri	Dessa
51	Tillabéri	Tillabéri	Inates
52	Tillabéri	Tillabéri	Kourthèye
53	Tillabéri	Tillabéri	Sakoïra
54	Tillabéri	Tillabéri	Sinder
	3	11	54

1.3. Les résultats du programme

Au cours de la période couverte par le rapport, le programme LUCOP a connu plusieurs soubresauts ayant conduit les décideurs à prolonger, à deux reprises, la phase en cours qui devrait prendre fin en mai 2010. Ainsi, la phase II se poursuivra jusqu'en fin d'année 2011.

Ainsi, la mise en œuvre du programme a connu beaucoup de succès notamment dans la mise en œuvre du plan d'opération du LUCOP.

Jusqu'au coup d'état de février 2010, il est constaté un niveau de capacité acceptable des acteurs du développement communal du fait des appuis multiples apportés par le programme LUCOP en matière de renforcement de capacité.

Après les appuis dans l'élaboration des premiers PDC, certaines communes ont atteint le stade de conduite de nouvelle replanification de leurs plans. Cela a permis au LUCOP d'apprécier d'avantage les niveaux des capacités des communes à prendre en charge et conduire des processus complets. Même si les communes n'ont pas été en mesure d'assurer la maîtrise globale de la démarche, il est constaté des compétences élevées pour la conduite de certains sous-processus et ont accompli l'ensemble de la démarche avec l'appui de prestataires mobilisés par le programme.

Quant aux appuis dans la mise en œuvre de PDC, les communes démontrent des capacités dans l'élaboration des budgets, le suivi de l'exécution des budgets et la conduite des processus d'auto-évaluation des budgets. L'extraction des projets se fait sur la base des priorités définies dans les PDC tant pour les investissements rentrant dans le cadre du FICOD que pour les autres partenaires communaux.

Aux approches des dernières élections organisées en décembre 2010, le programme LUCOP s'est investi à accompagner les séances de sensibilisation des populations sur les procédures électorales et les droits et devoirs des citoyens en démocratie et décentralisation. Cette action s'est insérée dans le programme global élaboré par les autorités du pays et a permis à des milieux de citoyens à améliorer leurs connaissances particulières.

Le LUCOP a également mis l'accent sur la sensibilisation de masse sur la décentralisation et les droits et devoirs des citoyens. Des centaines de villages ont été touchés et l'analyse conduite plus tard a ressorti des niveaux de connaissances acceptables des populations touchées.

Le centre national de formation en gestion des collectivités de l'ENAM a également connu plusieurs appuis de la part du programme LUCOP et du volet A+F logé au FICOD. Des modules de formations ont été finalisés, validés et mis à la disposition du dit centre et d'ores et déjà, des centaines de personnes ont bénéficié des formations offertes par le centre.

Le FICOD a continué à mettre en œuvre ses activités conformément à son plan d'opération notamment :

- L'information/ sensibilisation sur le FICOD
- L'appui à la rédaction des Notes de Présentation des Projets
- L'appui à la maîtrise d'ouvrage des infrastructures;

- L'appui à la création des comités de gestion ;
- La formation en finances locales (FILO) et maîtrise d'ouvrage(MO);
- L'accompagnement post-formation en FILO, MO;

Rappeler que l'agence ANFICT, prévue par les autorités nigériennes, n'est pas encore opérationnelle.

Dans le cadre de la composante Gestion et mise en valeur des ressources naturelles, le LUCOP a entrepris plusieurs actions à savoir:

- La réalisation des seuils d'épandage dans les vallées de Tahoua à travers le FICOD,
- La mise en place des ouvrages antiérosifs et l'appui à la fertilisation des terres dans la région de Tillabéri à travers le FICOD,
- L'appui et l'accompagnement aux pôles économiques dynamiques dans la région de Tillabéri,
- L'élaboration des schémas de mise en valeur des ressources naturelles,
- L'appui-conseil agricoles aux exploitants des terres des vallées aménagées, des pôles économiques dynamiques et de l'exploitation des ouvrages antiérosifs,
- L'appui à des filières porteuses.

Il est constaté des niveaux élevés de maîtrise des techniques culturales sur terres aménagées et un réel engouement des producteurs à suivre les différentes formations démonstratives conduites par le programme. Les conséquences des appuis du LUCOP se manifestent à travers une mise en pratique des connaissances acquises permettant l'amélioration de la productivité des terres agricoles, sylvicoles et pastorales. Les niveaux de rendement évalués font ressortir des surplus de rendements de plus de 100% sur les cultures pluviales et plus de 50% dans le maraîchage. Pour l'appui aux filières, on constate comme résultats l'élaboration d'une stratégie de mise à niveau de la filière sésame par l'ensemble des acteurs, l'élaboration des modules de formations de formations sur les techniques de production de sésame de qualité, l'implication des structures pérennes nationales dans le dispositif d'appui conseil notamment le CDA et le RECA et le début d'organisation des producteurs dans des structures.

Dans le domaine du droit foncier, les avancées significatives enregistrées ont amené le LUCOP à intensifier ses expériences dans la région de Tillabéri notamment dans le département de Téra. Tous les efforts menés ont été capitalisés par le programme et mis à la disposition des structures étatiques compétentes notamment le Code Rural et ses démembrements régionaux et départementaux. A ce jour, la majorité des communes accompagnées par le LUCOP disposent de leurs commissions foncières qui se sont attelées à la mise en place des commissions foncières de base, à la délivrance des actes fonciers et des interventions dans la prévention et la gestion des conflits liés aux fonciers.

Dans le domaine du Mainstreaming VIH-Sida, le niveau de capacités du personnel du programme était jugé d'assez élevé. Une dernière session de recyclage a été conduite avant que le poste de la conseillère technique VIH-Sida ne reste vacant depuis une année.

En matière de communication, la direction du programme a opté pour une redynamisation visant à améliorer la communication interne et la visibilité des interventions du LUCOP. Cela se traduit par une régularité du LUCOP-Interne et du LUCOP-Info. La stratégie de communication du LUCOP n'est pas encore « dépeussière » comme prévu, mais des éléments pratiques sont déjà mis en œuvre notamment dans le domaine de la communication institutionnelle et la communication pour le développement.

Pour la prise en compte du genre les formations dispensées ont permis aussi bien aux agents du FICOD qu'aux acteurs communaux de veiller dans toute leur démarche à prêter une attention particulière aux groupes vulnérables.

A partir de juin 2010, le LUCOP a entamé un long processus de Capitalisation de ses expériences. Cette activité a été menée avec la participation de l'ensemble des acteurs et a permis de capitaliser au totale les 11 thèmes suivants entièrement rédigés par le personnel du programme LUCOP :

- L'approche « Faire-Faire »,
- Promotion des filières,
- Développement communal,
- L'appui-conseil dans les Pôles Economiques Dynamiques/maraichage,
- L'appui-conseil agricole dans les vallées de Tahoua,
- Les schémas directeurs de mise en valeur des ressources naturelles dans les vallées de Tahoua,
- Les mesures-antiérosives dans la région de Tillabéri,
- L'appui à la sécurisation foncière,
- Le système de suivi-évaluation du LUCOP,
- Les seuils dans les vallées de Tahoua,
- Les infrastructures socio-économiques communales.

II. NIVEAU D'ATTEINTE DES RESULTATS DU PROGRAMME LUCOP

Cette partie du rapport permet d'apprécier deux niveaux de résultats atteints par le programme LUCOP notamment :

- Le niveau d'atteinte des résultats selon les indicateurs de l'objectif global,
- Le niveau d'atteinte des résultats selon les indicateurs de la phase II en cours.

2.1. Situation des indicateurs de l'objectif global (indicateurs de l'horizon 2015)

a) Niveau actuel des indicateurs de l'objectif global

Tableau 1: Niveau actuel des indicateurs de l'objectif global du LUCOP

Indicateurs de la phase II	Paramètres d'appréciation de l'indicateur	Valeur ou Niveau cible	Phase II			Jugement / Alerte
			2007	2008	2009-2010	
Dans 75% des communes appuyées par le programme, au moins la moitié des personnes enquêtées est satisfaite (qualité, disponibilité) des services offerts par les communes (source : enquête population selon les genres)	Pourcentage des communes où les citoyens sont globalement satisfaits des services rendus	75%	76%	76%	81%	
	Pourcentage des communes où les citoyens sont satisfaits du service de l'Etat Civil	75%	98%	93%	96%	
75% des Communes appuyées par le programme organisent d'une manière autonome leurs processus de planification (y compris les infrastructures, le budget et la GRN), en tenant compte des intérêts de femmes et des groupes marginalisés (source : enquêtes)	Pourcentage des communes capables d'élaborer des PDC de manière autonome	75%	6%	41%	52%	
	Pourcentage des communes capables d'élaborer des PIA de manière autonome	75%	68%	64%	98,2%	
	Pourcentage des communes capables d'élaborer leurs budgets de manière autonome	75%	68%	37%	100%	
	Pourcentage des projets intéressant la femme (constatés dans la mise en œuvre)	50%	87%	87%	91,7%	
75% des infrastructures financées par le Fonds d'investissement de la coopération Financière et réceptionnées avant fin 2012, sont utilisées selon leur vocation, sont entretenues et fonctionnent selon les standards nationaux (source : rapports administrations communales régionales).	Pourcentage des infrastructures utilisées selon leur vocation	75%	100%	100%	100%	
	Pourcentage des infrastructures financées fonctionnelles selon les standards nationaux	75%	91,5%	95,5%	92,7%	
	Pourcentage des infrastructures financées entretenues selon les normes	75%	66%	63,5%	62%	
	Taux des structures de gestion fonctionnelle	75%	65,5%	63,5%	62%	
Les investissements pour l'entretien des infrastructures publiques sont financés par les budgets ordinaires et/ou par des fonds spéciaux (source : plans budgétaires des communes, collectivités territoriales)	Pourcentage des communes qui prévoit des budgets suffisants à l'entretien des infrastructures	50%	14%	23%	21,8	
	Pourcentage des communes qui prévoit l'entretien dans leurs budgets	50%	61%	73%	63%	
75% des organisations paysannes appuyées par le programme organisent la commercialisation de leurs produits d'une manière autonome et disposent des relations solides pour l'approvisionnement en intrants et pour l'appui-conseil à travers des prestataires étatiques et privés	Pourcentage des OP qui organisent la commercialisation de leurs produits d'une manière autonome	75%	ND	ND	ND	
	Pourcentage des OP disposant de relations solide pour l'approvisionnement en intrant	75%	ND	ND	ND	
	Pourcentage des OP disposant de relations solide l'appui-conseil des prestataires étatiques et privé	75%	ND	ND	ND	

ND : Non disponible

b) Commentaires sur le niveau des indicateurs de l'objectif global

Le niveau des indicateurs collectés en fin d'année 2010 ressort un niveau assez positif pour l'ensemble des indicateurs de l'objectif global du programme LUCOP. En effets, les cibles visées par les indicateurs sont toutes atteintes en dehors de celles relatives à l'entretien des infrastructures par les bénéficiaires et de la fonctionnalité des comités de gestion et d'entretiens des ouvrages. Cumulativement, l'indicateur relative au pourcentage des communes qui prévoient des budgets suffisants pour l'entretien des ouvrages reste encore très bas (22% contre 50% attendu).

Les résultats atteints affichent les niveaux suivants :

- En termes de niveau de satisfaction des citoyens aux services rendus par les communes accompagnées par le LUCOP, ces sont 81% des populations touchées lors du dernier sondage qui affirment leur satisfaction. Quant au pourcentage des citoyens satisfaits des services rendus par l'Etat Civil des communes, 96% des populations affirment leur satisfaction. Il faut noter que l'Etat civil est l'un des services le plus sollicité par les populations qui jadis parcouraient des longs trajets et des séjours longs pour se procurer les actes de naissances, de mariages ou de décès.
- Quant aux capacités à conduire des processus de planification, on constate que 52% des communes d'intervention présentent des capacités d'élaborer des PDC de manière autonome et 98% sont en mesure d'élaborer leurs plans d'investissement annuels. Il est aussi constaté que toutes les communes appuyées arrivent à élaborer leurs budgets, à les suivre et à les auto-évaluer. L'ensemble des planifications prennent en compte les intérêts des femmes à travers des projets visant tous les sexes et même des projets spécifiques visant les femmes. C'est ainsi que 91,7% des projets mis en œuvre par les communes intéressent les femmes et sont en faveur des femmes. Toutefois, les projets purement féminin sont rarement mise en œuvre par les communes mais beaucoup plus par les partenaires au développement et le programme spécial du président de la république.
- Au niveau des infrastructures financées par le fonds d'investissement de la coopération financière, 100% des ouvrages sont encore utilisés selon leur vocation initiale. Selon les sondages 2010, près de 93% des infrastructures financées par le FICOD fonctionnent selon les standards nationaux définis par les services compétents. Toutefois, selon toujours les sondages 2010, ce sont seulement 62% des infrastructures financées qui sont entretenues selon les normes du fait que 48% des structures de gestion et d'entretien des infrastructures sont non-fonctionnelles.

Dans le cadre des investissements pour l'entretien des infrastructures publiques, seules 22% des communes ont prévu des budgets jugés suffisants pour assurer les besoins d'entretien. Cependant, ce sont 63% des communes qui inscrivent des montants (parfois juste symbolique) pour l'entretien des infrastructures. Aussi, la réalité de l'exécution budgétaire démontre que rares sont les communes qui dégagent réellement les fonds d'entretien des infrastructures.

2.2. Situation des indicateurs par composante

Il s'agit de l'appréciation des indicateurs du niveau de bénéfice direct issu du processus de planification de la phase en cours contenu dans l'offre AURA du programme. Ces indicateurs sont ceux sur lequel la GTZ s'est engagée à être appréciée par le BMZ et le gouvernement du Niger.

Le renseignement de ces indicateurs fait partie des fonctions de management du programme pour informer les bailleurs et les partenaires étatiques sur l'atteinte des résultats. Ainsi, ces indicateurs¹ doivent ressortir les conséquences directes de l'utilisation faite des produits et prestations offerts par le LUCOP à son groupe-cible.

2.2.1. Orientations de la composante et niveaux des indicateurs de la composante I

L'objectif de la composante I est formulé comme suit : « Les collectivités territoriales assument leurs tâches en matière de planification et d'administration générale d'une manière efficiente ».

Il est attendu que le programme poursuive des actions de formation des acteurs et d'accompagnement des communes dans leur rôle de maître d'ouvrage en matière d'élaboration et surtout de mise œuvre de leur PDC tout en amenant les communes à réfléchir pour clarifier et développer elles-mêmes leurs propres stratégies et développer des visions sur le développement et la promotion de l'économie locale.

Le programme LUCOP a prévu également de mettre l'accent sur l'appui à la mobilisation des ressources financières et humaines, l'appui à l'intercommunalité, l'appui à une meilleure utilisation des services techniques et l'appui à l'emploi des Prestataires de services de proximité. Il voulait aussi focaliser son appui sur l'élaboration et l'utilisation des outils simplifiés de gestion qui rendraient plus efficace et transparente la gestion de l'administration communale.

Les actions de renforcement des capacités de l'ensemble des acteurs devront se matérialiser au sein d'un plan de transfert dont sa mise en œuvre se fera en synergie et complémentarités avec les autres intervenants dans la zone.

¹ Ces indicateurs ont été renforcés par d'autres indicateurs identifiés lors du processus d'élaboration des chaînes de résultats du programme notamment au niveau du bénéfice indirect, de l'utilisation des prestations et des prestations elles-mêmes.

Tableau 2: Niveau actuel des indicateurs de la composante 1

Niveau dans la chaîne de résultats	Code indicateur	Indicateurs de la phase II	Paramètres d'appréciation de l'indicateur	Valeur ou Niveau cible	Phase II			Jugement / Alerte
					2007	2008	2009-2010	
Bénéfice indirect	1BI 1	Le taux de recouvrement des impôts et taxes a augmenté	Le taux de recouvrement des impôts	Evidence d'une augmentation positive		52%	44%	
			Le taux de recouvrement de la taxe d'identification des animaux	Evidence d'une augmentation positive	43%	61%	55%	
Bénéfice indirect	1BI 2	Niveau amélioré de satisfaction des citoyens	Niveau amélioré de satisfaction des citoyens	Niveau amélioré (75%)	76%	76%	81%	
Bénéfice indirect	1BI 3	Niveau d'accomplissement effectif des rôles des différents acteurs de la vie communale	Niveau d'accomplissement effectif des rôles des différents acteurs de la vie communale	Niveau satisfaisant	53%	67%	67%	
Bénéfice direct	1 BD 4	Les financements par des tiers (par exemple d'autres bailleurs) pour les infrastructures communales et les programmes d'actions planifiés conformément aux plans de développement communaux sont en augmentation	Taux d'augmentation du financement global des infrastructures	Evidence d'une augmentation positive	154%	33%	-53%	
Bénéfice direct	1 BD 5	Au moins 75% des mesures d'investissements des communes correspondent aux priorités des plans de développement communaux ; au moins la moitié de ces mesures favorisent des actions qui concernent les femmes	Pourcentage des mesures d'investissement correspondant aux priorités des PDC	75%	92%	91%	80,5%	
			Pourcentage des mesures d'investissement qui favorisent les femmes	50%	87%	88%	91,7%	
Bénéfice direct	1 BD 6	Augmentation des recettes communales à partir d'autres sources que les impôts (source : budgets communaux)	Pourcentage des recettes communales représentées par les taxes	X%	73%	77%	83%	
Bénéfice direct	1 BD 7	Augmentation du taux d'exécution des budgets communaux (source : budgets communaux)	Taux d'exécution des budgets fonctionnement	Augmentation	61,2%	56%	58%	
			Taux d'exécution des budgets investissement	Augmentation	21,42%	21%	53%	
Utilisation Prestation	1 UP 8	Nombre de communes appuyées qui jouent leur rôle de maître d'ouvrage	Nombre de communes appuyées qui jouent leur rôle de maître d'ouvrage	Appréciation du nombre et du taux	ND	ND	ND	
Utilisation Prestation	1 UP 9	Niveau des connaissances des acteurs formés dans le cadre du programme de renforcement des capacités	Niveau des connaissances des acteurs formés dans le cadre du programme de renforcement des capacités	Niveau souhaité (conformément à la grille d'évaluation des compétences)	53%	67%	67%	

ND : Non disponible

2.2.2. Commentaires sur le niveau actuel des indicateurs par composante

1) Programmation et planification du développement et leurs mise en œuvre

Malgré les avancées dans le domaine de l'élaboration des programmations annuelles, semestrielles, il est malheureusement constaté que leur mise en œuvre demeure très faible. Cela peut s'expliquer par la faiblesse des disponibilités financières de la commune et sa capacité à faire le lobbying nécessaire dans la mobilisation des services techniques déconcentrés pour des appuis ponctuels. Il est donc à constater que les impacts de la capacité à planifier et programmer sont entravés par le fait que ces programmations sont rarement couvertes de façon efficace. L'appui à la planification communale doit ainsi s'orienter vers le réalisme et la prise en compte par les communes de leurs capacités financières, humaines et matérielles.

Quant à la planification PDC, les taux démontrent une régression. Ceci est dû essentiellement à la prise en compte de nouvelles communes dans la zone d'intervention notamment les communes des départements de Kollo et Say dans la région de Tillabéri. Ces entités nouvelles d'accompagnement ne présentent pas encore de capacités acceptables dans la maîtrise de l'élaboration des PDC. En excluant les nouvelles communes des deux départements le taux serait de 71,8% démontrant une amélioration des capacités de planification PDC.

2) Respect des priorités des PDC

Il apparaît que les investissements communaux sont à majorité issus des priorités du PDC, soit 80,5% des projets. Au plan de la différenciation régionale, 82,5% des investissements effectués par les communes de la région de Tillabéri sont issus des priorités des PDC contre 75,9% pour les communes de la région de Tahoua. Rappelons que le taux visé par le programme dans son plan d'opération est d'au moins 75%. Ce taux est plus bas que les taux indiqués lors des sondages antérieurs sur la situation de l'année 2007 et de l'année 2008. Cela résulte surtout du fait que la situation actuelle est beaucoup plus exhaustive que celle des années antérieures. Par ailleurs, les investissements non-alignés sont dans la majeure partie des investissements rentrant dans le cadre du programme spécial du Président de la république et des ONG qui interviennent sans une consultation préalable avec les communes. Avec la situation d'insécurité alimentaires 2009 et 2010, il a été mis en œuvre des infrastructures imprévues comme des banques céréalières, des banques d'aliments bétails qui ne figuraient pas dans les PDC des communes concernées.

3) Prise en compte du genre dans les investissements communaux

Ce sont 91,7% des investissements qui sont directement ou indirectement en faveur des femmes. Au plan de la différenciation régionale, 93,8% des projets dans les communes de la région de Tahoua et 90,9% des projets dans les communes de la région de Tillabéri favorisent les femmes. Ainsi, c'est la majeure partie des projets d'investissement mis en œuvre par les collectivités décentralisés qui favorisent la femme.

Il faut cependant remarquer que des projets prioritaires pour les femmes ne sont pas suffisamment mis en œuvre. Une femme ex-conseillère municipale s'exprime en disant « même si les investissements favorisent aussi les femmes, les attentes des femmes sont loin d'être la priorité des priorités ». En effet, les projets purement conçus, orientés, et mis en œuvre pour les femmes sont en général en lien avec les activités génératrices de revenus, les lignes de crédit, les moulins à grains et autres. Or, la majeure partie de ses projets conduits jusque là le sont essentiellement à travers le programme spécial du président de la république et certaines ONG nationales et internationales (qui s'intéressent surtout au petit commerce, à l'embouche et au crédit rural). Sur fonds propres, ces projets sont rares. Le taux attendu lors de la planification du LUCOP est de 50% des investissements qui doivent favoriser les femmes. Le taux actuel de 91,7 est nettement plus intéressant et se trouve être en évolution par rapport aux années précédentes principalement à cause des investissements dans les banques céréalières et même quelques moulins à grains çà et là.

4) Augmentation des recettes communales à partir d'autres sources que les impôts

Les principales sources de revenu des communes encadrées par le programme sont la taxe municipale, la taxe de marché, la taxe d'identification des animaux, la redevance reversée par l'Etat, la patente et les appuis des partenaires techniques et financiers. Toutefois, les autres sources non moins importantes permettent aux communes d'accumuler d'autres ressources nécessaires à la mise en œuvre de leur plan d'investissement. Cela démontre également le niveau de débrouillardise des communes qui luttent pour l'identification des sources de revenus prometteuses.

5) Augmentation du taux d'exécution des budgets communaux

Dans le cadre de la mise en œuvre des budgets, les résultats des sondages font ressortir que le taux d'exécution des budgets communaux est en augmentation. En effet, le taux moyen d'exécution des budgets de fonctionnement est passé de 56% en 2008 contre 58% en fin d'exercice 2009. Quant au taux d'exécution du budget d'investissement, il est passé de 21% en 2008 à 53% en 2009.

6) Augmentation des budgets en dehors de l'impôt

Quant à l'appréciation de la représentation des taxes par rapport aux recettes globales des communes, il ressort que les recettes communales représentées par les taxes autres que l'impôt sont de l'ordre de 83% de manière globale.

	Année 2007	Année 2008	Année 2009
Pourcentage des recettes communales représentées par les taxes	73%	77%	83%

On peut alors remarquer que les taxes représentent 83% des recettes communales pour l'année 2009. Cela n'est pas lié à une hausse en chiffre absolu mais essentiellement le fait que les recettes communales en termes de taxe municipale (Impôt) ont considérablement baissé. Cette baisse est enregistrée dans presque toutes les communes suite à des mauvaises récoltes enregistrées ne permettant pas à la population de faire face à leur obligation citoyenne.

7) Taux de recouvrement des impôts et taxes

Le taux global moyen de recouvrement de la taxe municipale est de 44% tandis que ceux de la taxe de marché et de la taxe d'identification des animaux atteignent 55%. Quant aux autres taxes, il est affiché un taux de 59%.

8) Niveau global de satisfaction des citoyens par rapport à la décentralisation

Pour l'appréciation du niveau global de satisfaction des citoyens par rapport à la décentralisation, 81% des personnes touchées par le dernier sondage dénotent leur satisfaction contre 19%. Au niveau des régions, 83% expriment leur satisfaction à Tillabéri et 74% pour la région de Tahoua.

9) Appréciation générale sur le développement communal :

Il a été permis de constater que le programme LUCOP a fait des progrès au cours de la deuxième phase notamment en ce qui concerne l'accompagnement dans la mise en œuvre des PDC et la replanification de ceux-ci.

Les efforts dans l'intervention dans les nouvelles communes, comme c'est le cas avec les communes des départements de Say et Kollo, sont très appréciés par les acteurs communaux.

L'aspect le moins développé dans l'accompagnement apporté par le LUCOP est très probablement la communication communale notamment la gestion de l'information sur le développement. Toutefois, certaines communes ont développé des mécanismes de communication notamment les interventions radios, l'utilisation des crieurs publics, l'utilisation de tableau d'affichage pour communiquer avec les citoyens. Cependant, il est indéniable que la faiblesse des mécanismes de gestion du développement communale réside dans l'absence de dispositif de suivi-évaluation pour les communes et par les communes. Cela limite considérablement la disponibilité de l'information de qualité pour engager des débats avec les citoyens et animer les travaux des commissions spécialisées thématiques.

Par rapport à la gestion financière des ressources, les municipalités se plaignent très souvent de l'insuffisance des ressources mises à leur disposition face à des besoins énormes et des sollicitations sociales multiples. Ces ressources émanent des voies traditionnelles avec en tête les taxes municipales. Pourtant plusieurs opportunités existent mais non prises en compte du fait de la méconnaissance. Toutefois, certaines communes ont initié des taxes.

2.2.3. Orientations de la composante et niveaux des indicateurs de la composante II

L'objectif de la composante II est formulé comme suit : « La population et les collectivités territoriales exploitent de façon autonome et durable l'infrastructure communale de base ».

La stratégie du LUCOP consiste à la réalisation des infrastructures sur demande des communes et selon les critères d'éligibilités définis dans le manuel de procédure du FICOD. L'approche Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO) est privilégiée dans l'exécution des projets en particulier ceux des pistes.

En matière de renforcement des communes en maîtrise d'ouvrage, le Programme a met en œuvre, à côté de la maîtrise d'ouvrage déléguée qui était la seule option au début, deux types de maîtrise d'ouvrage (la maîtrise d'ouvrage directe, la maîtrise d'ouvrage assistée)

Dans le cadre de la maîtrise d'ouvrage directe, la commune est responsable à part entière pour toutes les étapes de réalisation de son projet. Dans le cas de la maîtrise d'ouvrage assistée, la commune choisit le service technique de l'Etat ou le privé du secteur BTP en fonction de ses propres critères, par exemple proximité, connaissance et qualifications du service ou du privé. La structure ainsi choisie, l'assiste dans tout le processus de la réalisation de l'infrastructure (étude technique DAO, passation de marché, surveillance, réception). L'expérience du Programme a donné des résultats satisfaisants. Par exemple la rapidité et qualité des ouvrages, la disponibilité des prestataires du service au niveau des régions, les communes sont davantage dans leurs rôles de maître d'ouvrage dans le processus)

Les capacités des structures de gestion et d'entretien des infrastructures ont été renforcées à travers des séries de formations sur la base des modules et des outils de suivi/gestion élaborés par le programme à travers le CFGCT/ENAM. Les dits modules sont en impression et serviront de référence à l'échelle du pays en matière de formation au niveau du CFGCT.

Tableau 3: Niveau actuel des indicateurs de la composante 2

Niveau dans la chaîne de résultats	Code indicateur	Indicateurs de la phase II	Paramètres d'appréciation de l'indicateur	Valeur ou Niveau cible	Phase II			Jugement / Alerte
					2007	2008	2009-2010	
Bénéfice indirect	2 BI 10	Niveau de satisfaction des utilisateurs des infrastructures	Niveau global de satisfaction des populations utilisatrices des infrastructures	Niveau élevé de satisfaction (minimum 90%)	89,75	95	87%	
Bénéfice direct	2 BD 11	Moins de 25% des investissements financés par le fonds de la Coopération Financière présentent un retard de plus de trois mois à cause du manque de contribution de la part de la population et/ou des communes	Pourcentage des projets particuliers représentant un retard de trois mois par manque de contribution communautaire	Moins de 25%	0%	31%	0%	
Bénéfice direct	2 BD 12	Les budgets minimaux annuels nécessaires pour le fonctionnement normal des infrastructures sont mis à disposition par 75% des communes	Pourcentage des communes qui mettent à disposition les budgets minimaux nécessaires au fonctionnement des infrastructures	Au moins 75%	74%	88%	100%. Mais bâtiments neufs ne les consomment pas.	
Bénéfice direct	2 BD 13	Niveau de satisfaction de la plupart des utilisateurs des infrastructures de base construites au niveau communal (Identique au Bénéfice Indirect)	Niveau de satisfaction des utilisateurs des infrastructures éducatives	Plus de 90%	93%	96%	92%	
			Niveau de satisfaction des utilisateurs des infrastructures sanitaires	Plus de 90%	85%	92%	79%	
			Niveau de satisfaction des utilisateurs des infrastructures routières	Plus de 90%	87%	97%	87%	
			Niveau de satisfaction des utilisateurs des infrastructures marchandes	Plus de 90%	94%	95%	90%	
Utilisation Prestation	2 UP 14	Taux de requêtes correspondants aux normes et procédures FICOD	Taux de requêtes correspondants aux normes et procédures FICOD	100%	100%	100%	100%	
Utilisation Prestation	2 UP 15	Nombre de concepts et expériences documentés par le LUCOP et pris en compte dans le cadre de l'élaboration des stratégies et politiques en matière d'infrastructures communales	Nombre de concepts et expériences documentés par le LUCOP et pris en compte dans le cadre de l'élaboration des stratégies et politiques en matière d'infrastructures communales	Indéterminée	--	--	2	
Utilisation Prestation	2 UP 16	Taux de structures de gestion et d'entretien fonctionnelles	Taux de structures de gestion et d'entretien fonctionnelles	Au moins (80%)	65,5%	63,5%	62%	
Prestation	2 P 17	Nombre de communes ayant conduit des processus complets de maîtrise d'ouvrage des infrastructures de manière efficace	Nombre de communes ayant conduit des processus complets de maîtrise d'ouvrage des infrastructures de manière efficace	Au moins (50%)	---	---	98%	
Prestation	2 P 18	Taux d'infrastructures structurantes réalisées	Taux d'infrastructures structurantes réalisées	Au moins (50%)	---	37%	38%	

2.2.4. Commentaires sur le niveau actuel des indicateurs de la composante II

1) Niveau de satisfaction des utilisateurs des infrastructures

L'analyse des données lors des sondages a fait ressortir que 97% des personnes touchées par le sondage affirment leur satisfaction entière vis-à-vis des classes construites avec l'appui du programme LUCOP dans le cadre du FICOD. Les critiques visent particulièrement l'exigence d'entretien périodique, la faiblesse de sécurisation des classes, l'insuffisance d'enseignants dans les écoles en quantité et en qualité, l'insuffisance voir même le manque de fournitures scolaires (cahiers et livres) au niveau des écoles (les bibliothèques sont vides). Un des enseignants disait « nous avons ici des élèves issus de famille pauvre qui ne peuvent pas transcrire les cours par incapacité des parents à leur fournir un cahier ».

Pour les infrastructures sanitaires, le niveau de satisfaction est de l'ordre de 96%. Malgré ce taux satisfaisant, des réserves sont affichées par certaines personnes sur la consistance des ouvrages par endroit, l'indisponibilité des médicaments dans les centres de santé, l'indisponibilité de la logistique d'évacuation au niveau des CSI, l'insuffisance du personnel minimum requis dans les centres de santé et la faiblesse des équipements des centres de santé. Pour les infrastructures marchandes, le niveau global de satisfaction est de 88%. Les aspects les plus critiqués portent sur les questions d'accès des petits commerçants (ceux ne disposant pas de moyens suffisant pour s'octroyer des boutiques ou ne pouvant même pas se permettre de payer la redevance prévue) à faible capital.

2) Taux de structures de gestion et d'entretien fonctionnelles

L'analyse globale des éléments d'appréciation de la fonctionnalité des comités de gestion selon le sondage fait ressortir que 85% des structures de gestion présentent des caractéristiques d'un fonctionnement acceptable. Cependant, ce sont 62% des structures de gestion et d'entretien des infrastructures financées par le fonds FICOD qui sont jugées assez fonctionnelles.

Cependant, la question de la prise en charge des gros entretiens des infrastructures semble être un problème général. Les comités de gestion ont des compétences de plus en plus élevées dans la conduite de leurs activités mais buttent aux problèmes de disponibilité de liquidité pour entreprendre des travaux trop coûteux. Les appuis des collectivités dans cette tâche sont très insuffisants voir même inexistant dans certaines communes.

3) Taux des investissements financés par le fonds de la Coopération Financière présentent un retard à cause du manque de contribution de la part des bénéficiaires

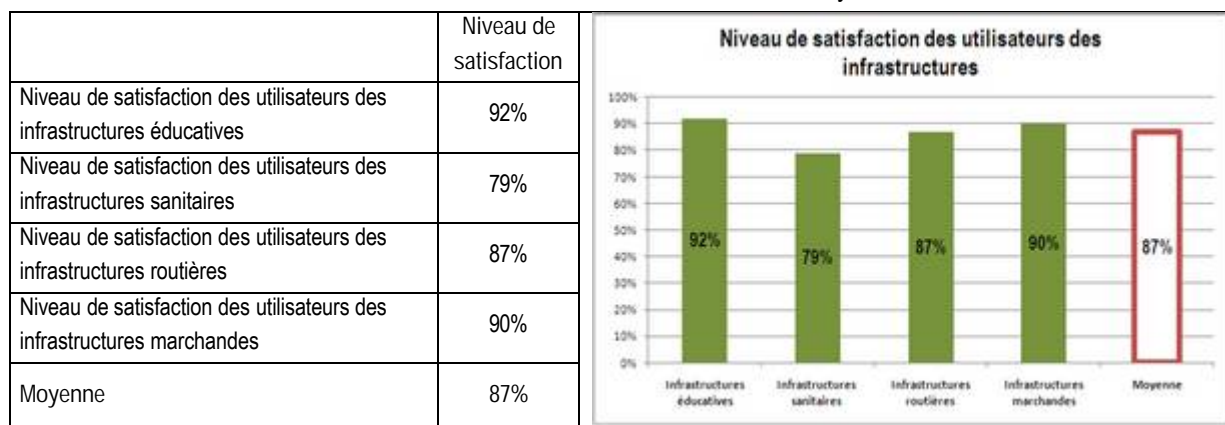
Cet indicateur est devenu obsolète car depuis le début de la phase 2 du FICDO, le fonds n'attend pas le versement intégral de la contribution financière d'un projet accordé pour commencer sa mise en œuvre. Cependant, il est observé que les contributions financières sont dégagées par les bénéficiaires à temps opportun.

4) Les budgets minimaux annuels nécessaires pour le fonctionnement normal des infrastructures sont mis à disposition par 75% des communes

Selon les investigations en fin d'année 2010, il est ressorti que les communes d'intervention du programme LUCOP s'efforcent dans la maîtrise du processus d'élaboration de leurs budgets même si ces derniers restent encore peu cohérents. Cependant, les prévisions faites par les communes ressortent celles relatives au fonctionnement des infrastructures sous la responsabilité des municipalités. Dans l'exécution des budgets, il ressort que ce sont 86% des communes qui mettent à disposition des fonds pour les infrastructures sociales. Cette situation diffère d'une région à l'autre comme c'est le cas pour la région de Tillabéri avec 88% des communes et 73% pour la région de Tahoua. Les données pour la région d'Agadez ne sont collectées du fait de l'inaccessibilité de la zone nord du pays.

5) Niveau de satisfaction de la plupart des utilisateurs des infrastructures de base construites au niveau communal

Le niveau de satisfaction des utilisateurs des infrastructures est en moyenne de 87%



6) Taux de requêtes correspondants aux normes et procédures FICOD

Le taux de requêtes correspondants aux normes et procédures définies dans le manuel du FICOD est de 100% du fait de la connaissance élevée des collectivités quant aux procédures et normes qui régissent le fonds du fait des efforts de sensibilisation et d'appui apportés par les directions régionales et le secrétariat général du FICOD.

Nombre de concepts et expériences documentés par le LUCOP et pris en compte dans le cadre de l'élaboration des stratégies et politiques en matière d'infrastructures communales

Dans le domaine des infrastructures communales, le programme LUCOP à travers le FICOD a introduits plusieurs concepts au niveau national notamment :

- un Guide sur la maîtrise d'ouvrage communal à travers le Ministère de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire

- des modules de formation sur les thèmes : choix et identification des projets communaux, gestion des points d'eau, entretien des pistes

Tous ces concepts sont acceptés par les institutions concernées et sont aujourd'hui adoptés par divers partenaires techniques et financiers.

7) Nombre de communes ayant conduit des processus complets de maîtrise d'ouvrage des infrastructures de manière efficace

Ce sont 56 communes sur 57 (soit 98% des communes) ayant soumis des projets particuliers à partir de 2009 qui ont conduit des processus de maîtrise d'ouvrage de manière efficace et satisfaisante. La seule commune n'ayant été efficace c'est celle de Gorouel.

8) Taux d'infrastructures structurantes réalisées

Depuis 2008, le FICOD a mis l'accent sur la sensibilisation des acteurs communaux dans le choix de type d'infrastructures devant viser beaucoup plus les infrastructures à caractère structurant. C'est ainsi qu'il est observé que lors des dernières assises des Comité d'Octroi Régionaux, les communes avaient soumis 37% de projets d'infrastructures structurants en 2008. Le taux d'infrastructures structurantes réalisées pendant la période couverte par le rapport est de 38%. Cela démontre une progression (même si timide) vers le choix d'infrastructures conformément aux souhaits du programme.

9) Commentaires généraux sur la composante II

Les efforts du programme dans l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base sont appréciés par les responsables communaux et les bénéficiaires directs des ouvrages. Dans la zone d'intervention, le FICOD est devenu l'un des partenaires privilégié des communes et est considéré comme porteur de changement dans les indicateurs de développement des communes.

Cependant, il ressort que les communautés rurales et les responsables des collectivités n'apprécient pas le délai dans la livraison des infrastructures et surtout les retards enregistrés par rapport aux conventions signées entre les différentes parties-prenantes.

Le FICOD a corrigé cela en développant, la maîtrise d'ouvrage directe, la maîtrise d'ouvrage assistée (voir 2.2.3 Orientations de la composante et niveaux des indicateurs de la composante II)

Aussi, certains points restent à être soulignés en guise d'orientations et de recommandations notamment :

- une meilleure prise en charge des dispositifs d'évacuation par l'Etat au niveau des CSI ou à les intégrer dans les projets particuliers, au niveau des hôpitaux de districts, le système d'évacuation des malades existe, un projet particulier ne pourra pas intégrer cette dimension. la recommandation ne se justifie pas à notre avis.
- une attention particulière sur les équipements prévus dans certaines infrastructures comme les CSI, les classes, les mairies etc.

- la prévision, dans les projets particuliers, des clôtures des infrastructures notamment les écoles, les sièges de mairies etc. Les écoles en milieu rural, au Niger sont sans murs de clôture. Pour des écoles qui existaient sous paillettes, l'essentiel est de remplacer par des salles de classes en matériaux finis. Recommander des murs de clôture dans ces écoles n'est une priorité.
- un suivi plus rapproché des entreprises exécutantes des marchés par les collectivités elles-mêmes pour s'assurer de la livraison exact des ouvrages et leurs équipements dans le respect des indications convenues dans les DAO, Pour la période couverte par ce rapport, les Collectivités Territoriales suivent très bien leur projets d'infrastructures. Elles participent activement à toutes les étapes (passation des marchés, l'exécution, réception des travaux). Cette recommandation ne se justifie pas la période concernée par le rapport ;
- une bonne disponibilité des enseignants de qualités dans les classes pour assurer un service de qualité dans l'instruction des écoliers, Le Programme à travers le FICOD ne pourra pas garantir l'exécution d'une telle recommandation. Recommandation à supprimer.

2.2.5. Orientations de la composante et niveaux des indicateurs de la composante III

Objectif de la composante III est formulé comme suit : « Les agriculteurs et les éleveurs (hommes et femmes) exploitent leurs ressources naturelles d'une manière durable ».

Le programme vise à sensibiliser et à former les structures villageoises et les commissions thématiques chargées de la GRN, pour qu'elles soient compétentes et capables de gérer leurs ressources naturelles, de façon efficace et pérenne avec ou sans appui externe. L'approche participative qui a toujours prévalu au sein du programme sera maintenue et renforcée et sa démarche poursuivie tout en impliquant dorénavant les communes et ses partenaires. Aussi, le programme se dotera d'un concept d'appui conseil à l'auto-promotion tout en œuvrant à la reconnaissance juridique des structures communautaires de gestion des ressources naturelles (GIE, Coopératives, COFOB, etc.) dont les compétences seront renforcées pour la gestion durable des terroirs et l'émergence d'OAP dans l'économie locale

Pour la mise en œuvre des mesures anti-érosives, les technologies déjà promues par le programme se poursuivront mais en mettant un accent sur le foncier notamment la clarification du statut foncier des espaces à aménager et la finalisation et l'opérationnalisation du concept de conventions locales entamé au cours de la première phase.

La stratégie de mise en valeur des ressources naturelles sera affinée et mise en œuvre pour la promotion et le développement de l'économie locale. Un appui constant sera apporté à travers les pôles économiques dynamiques pour ressortir les différentes contraintes des filières et leurs proposer des solutions. Les différents acteurs de la filière seront touchés pour un réseautage.

Au delà des mesures de restauration et de récupération, il sera mis l'accent sur l'accompagnement des producteurs à mieux valoriser leurs ressources naturelles. Ceci se fera à travers des appuis conseils technico-économiques afin d'améliorer la productivité tout en maîtrisant les coûts de production. Le Programme appuiera le renforcement des capacités des OAP à s'organiser et à défendre les intérêts de leurs membres.

Tableau 4: Niveau actuel des indicateurs de la composante 3

Niveau dans la chaîne de résultats	Code indicateur	Indicateurs de la phase II	Paramètres d'appréciation de l'indicateur	Valeur ou Niveau cible	Phase II			Jugement / Alerte
					2007	2008	2009-2010	
Bénéfice indirect	3 BI 20	Augmentation de revenu généré par l'exploitation des aménagements autour des seuils d'épandage	Différence entre le revenu agricole net sur site aménagé et sur site non-aménagé (Etude Yabi)	Evidence d'une augmentation positive au cours des ans	-----	-----	+108.348 F par exploitation	
Bénéfice direct	3 BD 22	Dans plus de 70% des terroirs autonomes, les mesures prévues et les techniques culturales améliorées sont appliquées sur au moins 80% des terres aménagées et récupérées, trois ans après la fin de l'appui par le programme	Pourcentage des terroirs autonomes où les mesures et techniques culturales améliorées sont appliquées sur au moins 80% des terres aménagées 3 ans après la fin de l'appui	Plus de 70%	97%	83%	86%	
Bénéfice direct	3 BD 23	Les rendements à l'hectare sur les terres aménagées et récupérées restent à un niveau aussi élevé qu'à ceux de la fin de phase d'appui	Niveau de rendement agricole moyen dans les terroirs autonomes	Au moins 300 kg/ha	313Kg/ha	370Kg/ha	350,9kg/ha	
Bénéfice direct	3 BD 24	Les rendements à l'hectare augmentent d'au moins 100% sur les terres aménagées dans la région de Tillabéri, d'au moins 50% sur les terres irriguées dans les vallées de Tahoua, et au moins de 30% dans les jardins de l'Air	Surplus de rendement agricole moyen sur les terres agricoles aménagées à Tillabéri	100%	122%	208%	199%	
			Surplus de rendement agricole moyen sur les irriguées à Tahoua	50%	59%	75%	66%	
			Surplus de rendement agricole moyen dans les jardins de l'Air	30%	ND	ND	ND	
Bénéfice direct	3 BD 25	Les marges brutes sur les surfaces de production orientée vers le marché sont positives trois ans après l'aménagement, et les femmes en particulier profitent des recettes (par exemple en production maraîchère)	Marges brutes globales sur les sites maraichers de Tahoua	Marges brutes positives	Positive	Positive	Positive	
			Marges brutes globales sur les sites PED de Tillabéri	Marges brutes positives	/-----/	ND	Positive	
Bénéfice direct	3 BD 26	Les engagements pour sécuriser l'élevage mobile de taille familiale pris lors des fora en zone pastorale, sont mis en œuvre par les participants	Pourcentage de mise en œuvre des engagements pour sécuriser l'élevage mobile de taille familiale pris lors des fora en zone pastorale de Tahoua-Agadez	100%	18%	31%	31%	
Utilisation Prestation	3 UP 27	Taux d'engagements appliqués (engagements pris lors des foras)	Taux d'engagements appliqués (engagements pris lors des foras)	100% des engagements mis en œuvre	31%	31%	31%	
Utilisation Prestation	3 UP 28	Niveau de satisfaction des groupe-cibles par rapport aux services fournis par les prestataires de proximité	Niveau de satisfaction des groupe-cibles par rapport aux services fournis par les prestataires de proximité	Niveau satisfaisant (supérieur à 75%)	-----	-----	83%	
Utilisation Prestation	3 UP 29	Nombre de plans d'actions élaborés et mis en œuvre pour le développement des filières	Nombre de plans d'actions élaborés et mis en œuvre pour le développement des filières	Evaluation du nombre	-----	-----	4	
Utilisation Prestation	3 UP 30	Pourcentage des agriculteurs des sites aménagés qui appliquent les techniques de gestion durable des ressources naturelles	Pourcentage des agriculteurs des sites aménagés qui appliquent les techniques de gestion durable des ressources naturelles	100%	-----	77%	93%	
Prestation	3 P 31	Au moins 75.000 ha de terres sont récupérés dans la région de Tillabéri et 120 seuils d'épandages et xxx ha de MdA sont réalisés dans la région de Tahoua-Nord	Au moins 75.000 ha de terres sont récupérés dans la région de Tillabéri et 120 seuils d'épandages sont réalisés dans la région de Tahoua-Nord	Cumul de 75.000 ha à Tillabéri 120 seuils d'épandage	Cumul à date :	Cumul à date :	Cumul à date :	
					31.489 ha de terres récupérées 20 seuils	49.079 ha de terres récupérées 67 seuils	89.399 ha de terres récupérées 120 seuils	
Prestation	3 P 32	4 filières sont identifiées et appuyées	4 filières sont identifiées et appuyées	X filières	1	1	4	

ND : Non disponible

2.2.6. Commentaires sur le niveau actuel des indicateurs de la composante III

1) Augmentation de revenu généré par l'exploitation des aménagements autour des seuils d'épandage (Revenu agricole)

Selon le dispositif de suivi des impacts économiques des interventions du LUCOP dans les vallées de Tahoua, il apparaît que les revenus agricoles bruts et nets sont plus importants sur les vallées aménagées que sur les vallées non aménagées. Il en est également de même en ce qui concerne la productivité de la main d'œuvre de l'exploitation agricole. Cette productivité, même si elle est faible, apparaît plus de deux fois supérieure à la productivité de la main d'œuvre de l'exploitation agricole sur les vallées non aménagées. Mais, il faut attendre les tests de comparaison des moyennes pour savoir si ces différences observées sont significatives. Ces tests feront l'objet de la section suivante.

Tableau 5: Revenu agricole brut, revenu agricole net et Productivité de la main-d'œuvre de l'exploitation agricole

Type de vallées		Revenu agricole brut	Revenu agricole net	Productivité de la main-d'œuvre de l'exploitation agricole
Vallée non aménagée	Moyenne	76426,66 (±87048,45)	40947,31 (±94719,25)	183,08 (±673,64)
Vallée Aménagée	Moyenne	190044,60 (±278228)	149295,71 (±263229)	497,04 (±647,92)
Total	Moyenne	151746,42 (±237561)	112358,75 (±225954)	390,01 (±669,86)

Par ailleurs, le sondage révèle également les appréciations suivantes en matière de productivité visant l'amélioration des revenus des producteurs :

- la production de mil enregistre des surplus moyen de l'ordre de 150%,
- la production de sorgho enregistre un surplus moyen de 350%,
- la production d'oignon enregistre un surplus moyen de l'ordre de 80%,
- la production de pomme de terre enregistre un surplus moyen de l'ordre de 110%.

2) Utilisation des techniques culturales sur terres aménagées dans les terroirs autonomes

Quant à l'appréciation du niveau de connaissance des mesures anti-érosives par les producteurs notamment en terme de processus d'installation des ouvrages et le respect des normes des mesures anti-érosives, il ressort que ce sont 86% des producteurs qui utilisent les mesures de gestion durable des ressources naturelles sur les espaces aménagés par le programme LUCOP dans les terroirs autonomes. Pour l'essentiel, il est constaté un effort d'entretien et de renforcement des ouvrages anti-érosives sur les espaces individuels et des efforts de sauvegarde des grands espaces sylvo-pastoraux même si il est aussi constaté par endroit, des sites sylvo-pastoraux en totale dégradation.

3) Niveau de rendement sur terres aménagées

Le niveau de rendement agricole dans la région de Tillabéri sur les terres aménagées avec les techniques promues par le programme LUCOP affiche un rendement agricole moyen à l'hectare de 351 kg. Le niveau limite de rendement défini est de 300Kg à l'hectare. Quant au rendement en 2007, il était de 313Kg/ha en moyenne et de 370Kg/ha pour la campagne 2008. Pour la campagne 2009, le rendement moyen à l'hectare est estimé à 343,2Kg sur terre aménagée contre 129,8 kg sur terre non-aménagée.

4) Surplus de production sur terres aménagées à Tillabéri et dans les vallées à Tahoua

Selon les résultats de l'analyse des données sur le suivi-intensif sur la productivité et l'écologique 2009, Le surplus de production est de l'ordre de 164%. Pour l'année 2010, le surplus de rendement agricole moyen sur les agricoles aménagées dans la région de Tillabéri et de 199% comparé à la production sur terres non aménagées. Ce surplus de rendement était de 122% en 2007 et 208% en 2008. La cible pour le programme LUCOP est 100%.

Quant au surplus de production sur les terres irriguées dans les vallées de Tahoua, il est évalué à 66% en 2009-2010. La cible de l'indicateur est 50%. Le surplus était de 59% en 2007 et 75% pour la campagne 2008.

Tableau 6: Surplus de rendement agricole moyen

	Cible	2007	2008	2009-2010
Surplus de rendement agricole moyen sur les terres agricoles aménagées à Tillabéri	100%	122%	208%	199%
Surplus de rendement agricole moyen sur les irriguées à Tahoua	50%	59%	75%	66%

Surplus de rendement agricole moyen sur les terres agricoles aménagées à Tillabéri

Surplus de rendement agricole moyen sur les irriguées à Tahoua

Les marges brutes sur les surfaces de production orientée vers le marché sont positives trois ans après l'aménagement, et les femmes en particulier profitent des recettes (par exemple en production maraîchère)

5) Respect des engagements pris lors des foras en zone pastorale

La mise en œuvre des engagements en zone pastorales suite aux orientations arrêtées par les acteurs lors des foras organisées avec l'appui du programme a été évaluée en 2008 à 31%. Les difficultés sécuritaires de la zone n'ont pas permis de conduire de nouvelles analyses pour cet indicateur.

6) Superficies récupérées et seuils réalisés

Au cours de la phase 2 du programme LUCOP, il a été récupéré un total de 89.399 hectares de terres agricoles et sylvo-pastorales dans la région de Tillabéri pour une prévision totale de 75.000 ha.

La moyenne annuelle est de l'ordre de 22.000 ha. Les superficies récupérées

annuellement sont présentées dans le tableau ci-contre.

Quant au seuil d'épandage dans les vallées de la région de Tahoua, la réalisation effective des 120 unités de seuil a été faite conformément aux prévisions de la phase.

Année	Superficie récupérées	Cumul
2007	31 489	31 489
2008	17 590	49 079
2009	23 951	73 030
2010	16 369	89 399
TOTAL	89 399	

III. Analyse des changements constatés

L'analyse des changements se présente par composante sur trois angles d'observation notamment au niveau des individus, des structures et de la population en générale. Les changements énumérés dans cette partie du rapport sont issus de l'exercice interne conduit par le personnel du programme dans le cadre de l'application des outils de Capacity Works.

3.1. Composante 1 : Décentralisation et Développement Communal

Niveau Individu:

Dans le domaine de la décentralisation et du développement communal, plusieurs changements ont été constatés sur des acteurs de la décentralisation notamment les maires, les receveurs, les secrétaires généraux des municipalités, le personnel des services d'état civil, les chefs traditionnels, etc.

Les changements les plus frappants sont décrits comme suit :

- Connaissances progressive des procédures de gestion communale,
- Conception et mise en œuvre des stratégies de développement,
- Initiations de cadres de concertation et signature des conventions de partenariat,
- Mise en place des réseaux relationnels parfois efficaces,
- Augmentation des capacités des maires et des SG communal dans la gestion de l'administration communale,
- Amélioration de la capacité du personnel communal dans leurs rôles et tâches,
- Grande appropriation des procédures et outils harmonisés de gestion des collectivités par ceux qui sont chargés de les manipuler,
- Respect des prérogatives entre les acteurs (exécutif communal, chefferie traditionnelle).

Niveau structure :

Au niveau des structures notamment les collectivités, les commissions foncières, la mairie etc..., des changements sont constatés en matière de capacités à pilotage le développement de la commune ainsi que la promotion de la connaissance et de l'innovation.

Les exemples illustrant ces changements sont :

- Tenue des sessions des conseils conformément aux dispositions réglementaires,
- Participation active et prises des décisions au niveau locale,
- Développement d'une communication interne et externe qui reste toutefois à améliorer,
- Mise en pratique des nouvelles connaissances acquises,
- Echanges d'expériences au niveau départemental entre communes,

- Mandatement des exécutifs communaux par les conseils pour s'engager dans des actions d'intercommunalité et de coopération décentralisée ou leur consolidation,
- Développement de stratégies de mobilisation des ressources internes par les collectivités elles-mêmes,
- Développement de cadre de concertation avec surtout les communes voisines,
- Respect des prérogatives entre organes,
- Tenue des sessions du conseil municipal par itinérance dans les villages de la collectivité.

Niveau population :

Au niveau de la population en générale, des changements sont également observés dont entre autres :

- Analyse et expressions des besoins et référence aux communes,
- Participation progressive aux prises des décisions sur la vie communale,
- Organisation pour la gestion et entretiens des biens et Equipment souvent sur fonds propres,
- Participation active à tous les processus conduits par les communes comme l'élaboration des PDC et des plans d'actions ainsi les sessions des commissions spécialisées thématiques,
- Suivi des planifications communales et demandes des comptes rendus exigés par les communautés,
- Adaptation des outils de planification du niveau communautaires au niveau communal,
- Meilleure connaissance des différents acteurs du développement communal et de leurs rôles,
- Respect des engagements vis-à-vis des partenaires engageant les communautés,

3.2. Composante 2 : Planification, Réalisation et Gestion des infrastructures socio-économiques

Niveau Individu :

Au niveau des individus, les changements suivants sont constatés :

- Orientation vers les Partenaires techniques et financiers,
- Expression de besoin en infrastructures marchandes,
- Approbation systématique des projets,
- Implication des acteurs communaux dans les démarches de mise en place des infrastructures,
- Gestion de plus en plus professionnelle de la commune dans le domaine des investissements,
- Procédures des réalisations des ouvrages,
- Reconnaissance de l'utilité des comités de gestion,
- Création des projets innovateurs,
- Prise en compte et acceptation du genre.

Niveau structure :

- Efforts de recouvrement des ressources financières,
- Planification des infrastructures à travers les priorités des PDC,

- Transparence des relations avec la population et les PTF,
- Effort de compte rendu à la population,
- Application des textes de passation de marchés,
- Prise en compte des coûts de gestion/entretien dans le budget communal,
- Connaissance des approches des PTF,
- Passation des marchés publics,
- Prise de conscience sur l'importance du rôle de maître d'ouvrage,
- Connaissances des principales étapes de réalisation des projets

Niveau population :

Les changements constatés sur les populations dans le domaine de la composante 2 sont les suivants :

- Les populations se positionnent davantage dans la réalisation des projets,
- Plus exigeante de transparence;
- Pas ou peu de conflits d'intérêt, de conflits foncier et organisationnel,
- Acceptation de travaux non rémunérés,
- Dispose de cahier de charge dans le cadre de la mise en œuvre des projets particuliers,
- Développement d'un esprit de compte rendu des activités aux communes,
- Développement d'une communication proactive,
- Joue le rôle de facilitation pour les projets,
- Grandes capacités d'identification et d'expression des besoins
- Maitrise des rôles et attributions dans la gestion des ouvrages

3.3. Composante 3 : Gestion et Mise en Valeur des Ressources naturelles

Niveau individuel :

Pour la gestion et la valorisation des ressources naturelles, les changements positifs constatés au niveau des individus portent sur :

- L'orientation vers des pratiques traditionnelles intéressantes,
- La capacité générale d'identifier de manière simple les problèmes liés à la gestion des ressources naturelles,
- La volonté de suivre les formations,
- La diversification des cultures pour assurer la sécurité au niveau du ménage,
- La soumission à la volonté de la majorité mais certains producteurs leaders commencent à appliquer des stratégies alternatives (maraîchage d'hivernage),
- la solidarité importante au niveau familial,

- Organisation en association pour la représentation et la recherche des financements
- Emergence d'un esprit d'entrepreneuriat
- En majorité un développement de l'exploitation individuelle / familiale
- Une bonne maîtrise de la production d'une manière générale,
- Expression des demandes précises de formation,
- Début d'adoption de technique de rotation,
- Fort intérêt aux nouvelles variétés prônées,
- Adoption des innovations dans certains cas si elles ont démontrés leurs efficacités ou intérêts.

Niveau structure :

Les changements au niveau du groupe cible de type organisations de producteurs sont les suivants :

- La stratégie de publication des produits maraîchers à travers l'utilisation des médias comme les radios,
- Evolution des relations des groupements avec les organisations faitières,
- Développement de stratégie de fourniture de services aux membres,
- Effort de reconnaissance des Organisations et associations par les autorités compétentes,
- Effort de mise en relation des organisations avec les communes,
- Prévalence de la notion d'approche aux partenaires,
- Connaissance des processus de planification,
- Identification des contraintes et potentialités,
- Identification et gestion des connaissances informelles au sein des structures,
- Souci pour les échanges d'expériences.

IV. Analyse des risques identifiés lors de la planification

4.1. Niveau actuel des indicateurs de risques

Le tableau qui suit présente le niveau actuel d'évaluation des indicateurs de risques et des champs d'observation issus du processus de planification de la phase II et d'élaboration des chaînes de résultats des composantes du programme LUCOP.

Tableau 7: Analyse des indicateurs de risque du programme LUCOP

OBJECTIF COMPOSANTE THEME	Risques / Champs d'observation	Indicateur de suivi du risque ou du champ d'observation	Fréquence d'observation ou de collecte de données	Analyse de la situation actuelle – Actions de mitigation	Niveau d'alerte (latent, peu élevé, élevé, cruciale)	Source d'information
OBJECTIF DU PROGRAMME	Forte sécheresse pour quelques années consécutives.	Chp1 : Réurrence des années de sécheresses consécutives	Fin des phases	Pas de situation de Sécheresse observée	Latent	Constats internes au programme
	Non-poursuite du processus de la décentralisation comme prévu.	Chp2 : Niveau de poursuite du processus de la décentralisation	Annuelle	- suspension du processus du fait de l'avènement des autorités militaires au Niger. Cela a occasionné la mise ne place de commission communal et des administrations délégués pour la continuation de la gestion des affaires courantes dans les communes	Elevé	Constats internes au programme
	Blocages liés aux différences d'approches des intervenants multiples	Chp3 : Niveau d'harmonisation des approches des intervenants Chp1 :	Annuelle	- Faiblesse dans la clarification d'un ownership national en matière de décentralisation - Difficultés de coordination des actions des PTF sur le terrain	Peu élevé	Constats internes au programme
	Manque de stabilité politique.	Chp4 : Niveau de stabilité politique du pays	Annuelle	- Après l'instabilité politique de grande envergure enregistrée au Niger du fait de l'atteinte à la constitution du pays en 2009, un coup d'Etat intervenu le 18 février 2010 a permis l'installation de nouvelles autorités militaires qui s'attellent à la restauration de la démocratie. En fin 2010, une nouvelle constitution est votée par le peuple et des élections communales et régionales ont été réalisées. Des autorités démocratiquement élues seront installées en avril 2011. Actuellement, la situation est jugé calme.	Latent	Constats internes au programme
	Non-disponibilité de prestataires de service privés qualifiés ou disposant d'une potentialité de perfectionnement acceptable à des prix raisonnables.	Chp5 : Disponibilité des prestataires de services de qualité	Annuelle	- Niveau de disponibilité des prestataires de services assez élevé et bien appréciable particulièrement pour le programme Tillabéri qui se trouve à côté de la capitale (Niamey). Cette disponibilité est moins pressente dans la région de Tahoua-Nord qui arrive tant bien que mal à se procurer de prestataires mais il constaté une qualification de celles avec lesquelles travaille le programme LUCOP.	Peu élevé	Rapports des programmes régionaux
	Augmentation significative du taux d'infection de VIH/SIDA	Chp6 : Taux de séroprevalence VIH-Sida	Annuelle	- Le taux d'infection VIH-Sida dans le pays est jugé stationnaire	Latent	Enquête sur les indicateurs multiples. Enquête sur la prévalence VIH-Sida 2008
COMPOSANTE I	Conflits de compétence résolus	Chp7 : Taux de conflits de compétence résolus	Annuelle	- Quelques conflits sont remarqués mais d'une faible incidence. Il s'agit de conflits entre autorités administratives et autorités communales dans la région de Tillabéri et quelques incompréhensions entre autorités coutumière set responsables communaux.	Latent	Rapports des prestataires de services
	Détournements des fonds communaux	Chp8 : Nombre de cas de détournements des fonds communaux	Annuelle	- Pendant la période 2009-2010, il n'est pas fait mention de détournement dans les communes. Rappeler que l'année 2010 est caractérisée par une administration déléguée dans les communes	Latent	Constats internes au programme
	Conflits ouverts entre le conseil municipal et les leaders (traditionnels&OAP)	Chp9 : Nombre de conflits ouverts entre le conseil municipal et les leaders (traditionnels&OAP)	Annuelle	- Il n'est pas ressorti des conflits de compétences clairement affichées dans les communes d'intervention du LUCOP. Quelques incompréhensions subsistent entre les leaders et les responsables communaux mais pas de nature en entraver le travail.	Latent	Rapports des prestataires de services
	Absence d'échanges et de cadres de concertations communaux et intercommunaux	Chp10 : Nombre d'échanges et de cadres de concertations communaux et intercommunaux	Annuelle	- Le LUCOP a impulsé la création de cadre d'échange entre les communes accompagnées et ces cadres de concertation sont fonctionnels. - Depuis près d'une année, les communes sont gérées par des administrateurs délégués	Latent	Rapports des programmes régionaux
	Insatisfaction des usagers des services civils rendus par les communes	Chp11 : Observation des services civils rendus par les communes	Annuelle	- Le niveau de satisfaction des usagers des services civils notamment l'état civil est assez élevé	Latent	Sondage 2010 organisé par le LUCOP
	Poursuite du processus législatif en matière de décentralisation et son application	Chp12 : Voir Chp2	Annuelle	- Malgré la suspension de la constitution et la dissolution des conseils municipaux remplacés par des administrations déléguées, la réflexion sur la décentralisation s'est poursuivie au niveau national. La politique Nationale de décentralisation et au stade de finalisation et les nouvelles élections sont terminées pour les conseils municipaux et régionaux qui prendront fonction en 2011. Cependant, on note toujours des difficultés de coordination des actions des PTF sur le terrain.	Latent	Constats internes au programme
	Utilisation du PCD lors des sessions du conseil municipal comme référence	Chp13 : Niveau d'utilisation du PDC par les responsables communaux comme guide de référence	Annuelle	- Le Niveau d'utilisation des PDC est jugé très satisfaisant. Il est ressorti que les investissements communaux sont à 80,5% issue des priorités des PDC	Latent	Sondage 2010 organisé par le LUCOP

OBJECTIF COMPOSANTE THEME	Risques / Champs d'observation	Indicateur de suivi du risque ou du champ d'observation	Fréquence d'observation ou de collecte de données	Analyse de la situation actuelle – Actions de mitigation	Niveau d'alerte (latent, peu élevé, élevé, cruciale)	Source d'information
COMPOSANTE II	Observation de l'utilisation faite des infrastructures par catégorie d'utilisateurs	Chp14 : Niveau d'utilisation des infrastructures selon les catégories d'utilisateur	Annuelle	- Le Niveau d'utilisation des infrastructures est élevé même si le niveau de satisfaction pour certains aspects reste à relever.	Latent	Sondage 2010 organisé par le LUCOP
	Observation de la qualité des services fournis	Chp15 : Niveau de satisfaction par rapport aux services fournis par les infrastructures	Annuelle	- Le Niveau de satisfaction des utilisateurs des infrastructures mises en place par le programme est élevé.	Latent	Sondage 2010 organisé par le LUCOP
	Capacité de mobilisation des contreparties communales	Chp16 : Taux de mobilisation des contreparties communales	Annuelle	- Le niveau de mobilisation des contreparties des communautés est de 100%. Le nouveau manuel de procédures du FICOD a allégé les conditions d'accès aux cofinancements des infrastructures	Latent	FICOD, Suivi des projets particuliers.
COMPOSANTE III	L'accroissement de la population rurale	Chp18 : Taux d'accroissement de la population	Fin de phase	- Nouvelles estimation non disponible au niveau national pour l'instant. Le taux d'accroissement reste le même (3,3% par an)	élevé	/-----/
	Faible accessibilité aux terres aménagées	Chp19 : Niveau d'utilisation des terres aménagées	Annuelle	- Le niveau d'utilisation des terres aménagées est reste élevé et les techniques culturales qui ont fait leur preuve sont encore utilisées.	latent	Sondage 2010 organisé par le LUCOP
	Évolution de la réglementation en matière de GRN	Chp20 : Évolution de la réglementation en matière de GRN	Annuelle	- Des avancées significatives sont enregistrées dans les communes d'intervention du LUCOP en matière de l'appui à la sécurisation foncière. Les commissions foncières à tous les niveaux commencent à exercer leurs activités.	/-----/	Sondage 2010 organisé par le LUCOP
	Conflits fonciers	Chp21 : Nombre et récurrence des conflits fonciers dans les zones d'intervention	Annuelle	- Pour l'instant, des conflits fonciers ne sont pas enregistrés dans la zone d'intervention. - Toutefois il faut signaler des cas isolés de conflits entre agriculteurs et éleveurs.	Peu élevé	Constats internes au programme
VIH-SIDA	Niveau d'engagement de la coopération allemande dans la thématique VIH-Sida	Chp22 : Niveau d'engagement de la coopération allemande dans la thématique VIH-Sida	Annuelle	- Le niveau d'engagement de la Coopération allemande était très élevé en début d'intervention du programme LUCOP. Mais actuellement, la coopération allemande appui le Niger dans la thématique VIH-Sida à travers le marketing social qui démontre un niveau de performance acceptable.	latent	Constats internes au programme
	Situation alimentaire des zones d'intervention du LUCOP	Chp23 : Niveau de vulnérabilité alimentaire des ménages dans la zone d'intervention	Annuelle	- Le niveau de vulnérabilité alimentaire des populations dans la zone du programme reste très fragile et les accompagnements du LUCOP vont dans le sens de son amélioration. - Le LUCOP est présent dans toutes les rencontres organisées par le Dispositif de Sécurité Alimentaire. Rappeler que le Niger a vécu une crise alimentaire sans précédent en 2010 ayant amené le LUCOP à intervenir directement dans le domaine.	Elevé	Constats internes au programme
	Non-continuation des actions dans le domaine du VIH-Sida du fait d'insécurité	Chp24 : Situation de sécurité dans les zones d'intervention	Annuelle	- Les questions sécuritaires n'avaient pas permis la continuation des interventions en matière de VIH-Sida dans les communes de l'Air et du département de Tchirozérine.	latent	Constats internes au programme
DROIT FONCIER	Manque d'engagement des acteurs par rapport aux questions foncières	Chp25 : Manque d'engagement des acteurs par rapport aux questions foncières	Annuelle	- Il ressort un engagement fort de l'Etat du Niger et de ces partenaires à accompagner le processus de mise en œuvre de la politique foncière dans le pays. Le LUCOP a appuyé ce processus. Mais depuis la mi-2010, on constate une faiblesse des interventions de l'Etat dans le domaine. - Toutefois, au vu de l'engouement suscité par la question au niveau des communes et des villages, on peut annoncer que la sécurisation foncière bénéficie aujourd'hui d'une attention et d'un engagement particulier des bailleurs de fonds. Les expériences du LUCOP dans le domaine rentrent directement dans l'amélioration de la politique national à travers le Secrétariat permanent du Code Rural, les secrétariats permanents régionaux, les commissions foncières départementales, communales et villageoises.	latent	Constats internes au programme

4.2. Commentaires sur les indicateurs de risque

L'analyse de ces facteurs externes ressortis comme étant des risques potentiels ressort une situation plus ou moins acceptable jusqu'au mois de septembre 2009. A partir de ce moment, les événements intervenus au plan politique ont porté un coup dur au programme qui était soumis aux mêmes contingences que les actions conduites de l'Union Européenne au Niger. Après le coup d'Etat intervenu en février 2010, l'absence de représentants dignement élus au niveau communal remplacés par des administrateurs délégués et des conseils consultatifs communaux n'a pas permis au programme de conduire convenablement sa mission notamment en matière de renforcement des capacités des élus locaux.

Au niveau des villages, la vulnérabilité alimentaire était très préoccupante du fait de la mauvaise campagne agricole 2009. La flambée des prix des produits alimentaires a rendu inaccessibles les produits de première nécessité aux ménages pauvres. Soucieux de la situation alimentaire et sensible à la tragédie qui se préparait au plan alimentaire, les autorités militaires et les partenaires du Niger ont conduit des actions d'urgence pour venir en aide aux populations. En dehors des appuis directs apportés par le gouvernement allemand au Dispositif National de Sécurité Alimentaire, le Programme LUCOP a pour la première fois intervenu directement dans le domaine à travers une distribution gratuite de semences hivernales dans les régions de Maradi, Tillabéri et Tahoua. Actuellement, la situation semble maîtrisée surtout avec la campagne hivernale 2010 qui a été globalement bonne. Malgré la disponibilité céréalière, on remarque toujours des prix élevés des denrées alimentaires sur les marchés de la place.

La question récurrente du rythme d'accroissement de la population qui se maintient toujours à un niveau élevé demeure une préoccupation importante. Cependant, il est constaté de plus en plus des interventions télévisées et radiophoniques sur la planification familiale et l'espacement des naissances. Une partie des fonds allemands mis à la disposition du Marketing Social sont également utilisés dans ce domaine à travers l'association Anima Sutura.

Pour le soutien à la décentralisation, des élections ont été organisées en fin d'année 2010 ayant permis aux communes de disposer de nouveaux élus. A l'état actuel des choses, le programme ne maîtrise pas encore le niveau de compétences des personnes élues. Une étude sera menée pour apprécier leurs capacités et bâtir ainsi un programme de formation adapté aux besoins et carences qui seront constatés.

Il est à noter aussi que l'engagement de l'Etat par rapport au processus de la décentralisation butte à certaines difficultés notamment l'opérationnalisation de l'ANFICT qui n'est pas encore effectif malgré un moment d'intenses activités dans le domaine en fin d'année 2009.

V. MANAGEMENT RELATIONS ET PARTENARIAT

5.1. Les rencontres du comité de pilotage

Depuis le début de la phase II, le LUCOP a ouvert les séances du comité de pilotage pour faire participer les représentants des institutions étatiques notamment :

- Le Ministère de l'Economie et des Finances (tutelle du projet) à travers le commissariat chargé du développement,
- Le Secrétariat Permanent de la Stratégie de Développement Accéléré et de Réduction de la Pauvreté (SDRP),
- Le Secrétariat Exécutif de la Stratégie de Développement Rural (SDR),
- Le Secrétariat Permanent du Code rural,
- Le Haut Conseil pour les Collectivités Territoriales (HCCT),
- Le Haut Commissariat à la Modernisation de l'Etat (HCME),
- Le ministère en charge de l'Aménagement du Territoire et du développement communautaire,
- L'ENAM et le centre de formation en gestion des collectivités.

Ces rencontres ont servi de cadre de réflexion sur les orientations quotidiennes sur la mise en œuvre des actions du programme et des prises de décision consensuelles. Ces rencontres servent également de lieu pour le partage d'informations diverses provenant de pays partenaire ou de la RFA.

5.2. Relation avec les autres partenaires au développement

La coordination nationale du programme LUCOP participe à divers cadre de concertation entre les PTF et entre les PTF et les institutions nationales notamment la FAO, l'AFD, le PAM, le PNUD, le PAC etc.

5.3. Partenariat régional pour la mise en œuvre du programme

Au niveau régional, le partenariat et la collaboration sont développés à travers les programmes régionaux. Ainsi, le LUCOP-TAN a renforcé en 2010 la dynamique de collaboration avec les structures étatiques notamment les gouvernorats, les préfectures et les STD (directions état civil, agriculture, aménagement du territoire etc.). L'analyse des possibilités de coopération a débouché sur la possibilité de signature des conventions avec diverses institutions et intervenant dans les régions d'Agadez et de Tahoua. D'ors et déjà, il est entrepris beaucoup d'échanges et des concertations avec ces intervenants. Ces échanges ont permis au programme de se situer par rapport à la dynamique globale et faire connaître par la même occasion ces approches et actions aux autres partenaires. Ces partenaires sont :

- Tahoua : PAC, SNV, PRODEX, FAO, AFD, INRAN, DRDA, IARBIC, FICOD
 - Agadez : COGERAT, PRODEX, PAC, PADL/AZ, Cotes d'Armor, INRAN, DRDA, IARBIC, FICOD
- En outre, en 2011, le LUCOP accompagnera la mise en œuvre du Projet d'Aménagement et de Gestion du Bassin Bersant de Badaguichiri cofinancé par l'Etat du Niger, l'AFD et la GIZ.

Pour la région de Tillabéri, une collaboration étroite est menée avec l'IRD, la Faculté d'Agronomie de l'UAM, l'ICRISAT, le PRODES, l'IRIMAG/CFM, l'institut EIER/ESTHER, l'EIRENE / GENOVICO, le PDIT, le RECA, l'AGRHYMET et L'ENAM.

Aussi, des échanges et partages sont entreprises avec les Préfectures, le Service Condition Féminine de Téra, l'Ecole d'Agriculture de Kollo, la Direction Régionale de l'Agriculture, la Direction régionale d'Hydraulique, le Code Rural /COFODEP de Téra, le Ministère MA/E, le Ministère AT/DC, l'ORTN de Tillabéri et radios communautaires des 4 départements.

Avec la maîtrise d'ouvrage assistée, le Programme à travers le FICOD a établi un partenariat étroit et fructueux avec les services techniques de l'Etat (Génie rural, Hydraulique, Direction de l'urbanisme et habitat). Ce partenariat a permis d'accompagner les communes dans la mise en œuvre de leurs projets d'infrastructures.

5.4. Renforcement des capacités de la société civile nigérienne à travers l'approche faire-faire

Le LUCOP applique toujours l'approche faire-faire pour la mise en œuvre des actions de terrain à travers des structures étatique et les ONG en tant que prestataires de services. L'objectif de cette contractualisation vise à mettre en œuvre des actions par des structures pérennes capables de continuer les appuis après des interventions. Pour ce faire, le LUCOP accompagne la qualification de ces structures par un appui technique apporté par les experts et conseillers techniques du programme. Cependant, l'approche consistant à une reconduction tacite des contrats avec les prestataires de services a été abandonnée. Les sollicitations sont transmises aux ONG selon le besoin et surtout pour essentiellement les actions ne relevant pas du rôle régalien des services techniques de l'Etat avec lesquels, le programme est entrain de développer un partenariat solide.

5.5. Suivi évaluation /capitalisation /Communication

Suite aux événements politiques intervenus au Niger (versement du régime de la 6ème République) qui ont entraîné un ralentissement des activités sur le terrain le LUCOP travail important de documentation et capitalisation a été réalisé par l'ensemble de l'équipe technique du programme en mars – avril 2010. Ainsi sur le plan de la documentation un recensement de toute la documentation produite au niveau de LUCOP Tillabéri de 2004 à 2010 à été fait et a alimenter la base de données documentaire de LUCOP.

Sur le plan de la capitalisation, tous les thèmes relatifs aux différentes prestations de LUCOP ont été capitalisés. Il s'agit pour la composante « développement communal/ décentralisation » des thèmes suivants :

- La formation des acteurs de la décentralisation
- La planification communale dans décentralisation
- Communication et participation communale dans la décentralisation

Pour la composante « gestion et mise en valeur des ressources naturelles » les thèmes capitalisés sont :

- La filière sésame
- L'appui conseil agricole
- Les pôles économiques dynamiques

En outre des thèmes transversaux tels que l'approche faire faire au LUCOP TI et le suivi évaluation ont aussi fait l'objet de capitalisation.

Ce travail a permis d'une part de doter le LUCOP d'une mémoire en matière de décentralisation et aussi la possibilité de partager l'expérience du programme avec ses partenaires.

Enfin, il faut signaler la poursuite au cours de l'année 2010 du renforcement des capacités des services techniques déconcentrées en matière de suivi évaluation et de gestion axée sur les résultats de développement dans la région de Tillabéri.

La communication a connu un développement fulgurant notamment avec le renforcement de l'équipe du programme et la régularité de la parution des différents outils convenus. Le LUCOP-Info, journal d'information générale sur le développement et la mise en œuvre des actions du LUCOP a paru selon la périodicité trimestrielle et a traité chaque fois des sujets importants illustrant les problématiques de l'heure.

VI. Produits majeurs livrés

Composante	Indicateurs	Attendu pour l'année 2010	Niveau atteint 2010		
			Total LUCOP	Tillabéri	Tahoua Nord
COMPOSANTE I : DECENTRALISATION ET DEVELOPPEMENT COMMUNAL	Approche et expériences documentées en matière de décentralisation	1 document de capitalisation des expériences du LUCOP de 2004 à 2010	Document de capitalisation réalisé touchant 16 thématiques dont		
	Document de stratégie de renforcement des capacités disponible et mise en œuvre	1 Document de stratégie de renforcement des capacités disponible et mise en œuvre	1 Document de stratégie de renforcement des capacités des acteurs de la décentralisation est disponible et est mise en œuvre		
	Nombre de commune disposant d'une offre diversifiée de service de qualité	36	34	23	11
	Nombre de communes appuyées dans l'amélioration de la gestion financière et administrative communale	36	34	23	11
	Nombre de nouveau PDC finalisés en conformité au guide national	16 pour 2009	16	10	6
	Nombre de PDC replanifiés en conformité au guide national	7 en 2010	4	0	4
	Nombre de communes appuyées dans la définition et la mise en œuvre de stratégie d'implication des citoyens et à la promotion de l'économie locale	35	35	19	16
COMPOSANTE II : PLANIFICATION, REALISATION ET GESTION DES INFRASTRUCTURES SOCIO-ECONOMIQUES	Nombre de communes ayant bénéficiés de l'accompagnement du LUCOP dans le cadre de l'exercice de la maîtrise d'ouvrage	57	57	29	28
	Nombre d'infrastructures réceptionnées	/-----/	/-----/	/-----/	/-----/
	Nombre de communes disposant de capacités en maîtrise d'ouvrage des infrastructures	57	56		
COMPOSANTE III : GESTION ET MISE EN VALEUR DES RESSOURCES NATURELLES	Superficie totale de terres aménagées et récupérées	17.000	135.000	135.000	/-----/
	Nombre de plants produits	1.248.737	5.828166	5.828166	/-----/
	Nombre de seuils d'épandages réalisés	2018	218	/-----/	218
	Nombre de vallées appuyées dans le cadre de mise en valeur	6	/-----/	/-----/	6
	Nombre de Schémas d'aménagement de vallées	6	6	/-----/	6
	Nombre total de filières promues et renforcées	4	4	2	2
	Nombre de Pôles économiques dynamiques appuyés	26	26	26	/-----/
	Nombre nouveaux terroirs sélectionnés et appuyés	20	20	20	/-----/
	Nombre de projets SIL élaborés et exécutés	ND	108	101	7

VII. Difficultés et contraintes dans la mise en œuvre des actions

7.1. Composante Décentralisation et Développement Communal

Au niveau de la composante décentralisation, des difficultés majeures ont été rencontrées dans la mise en œuvre de la planification initialement élaborée en début de l'année. Ces difficultés sont d'ordre politique donc en dehors de la sphère d'influence du programme. Cela a amené le programme à modifier continuellement sa planification et l'adapté aux circonstances de l'heure. Ainsi, plusieurs actions ont été abandonnées du fait de l'absence des élus locaux et de cadre adapté à la continuation des actions en direction des collectivités autonomes.

Aussi, ont peut retenir :

- La faiblesse du dispositif de suivi et absence de base de données fiables dans les communes notamment sur les financements réalisés ainsi que la non-maîtrise des coûts des réalisations
- La faible motivation des services techniques qui conditionnent leur participation à la signature de convention de collaboration avec les communes,
- La faible fonctionnalité des Commissions thématiques spécialisées par endroit du fait des difficultés financières pour certaines communes et le faible intérêt accordé à ces instances pour d'autres communes.
- La récurrente difficulté liée à la faiblesse des recettes communales injectées pour les investissements au profit des dépenses de fonctionnement.

7.2. Composante Planification et réalisation des infrastructures socio-économiques

Le FICOD s'est engagé dans la diversification des maîtres d'ouvrages délégués, mais son initiative était interrompue du fait de l'insuffisance de cadre juridique et institutionnel en matière de maîtrise d'ouvrage au Niger Le retard mis par le maître d'ouvrage délégué dans la finition de certains de certains projets d'infrastructure. Par exemple les travaux de construction du marché de la commune urbaine de Ouallam ont: démarré le 03.10.2008 et devraient être terminés le 03.03.2009. Les travaux ont été finalement mis sous tutelle le 3.08.2009 et leur réception provisoire n'est intervenue que le 09.04.2011.

7.3. Composante Gestion et Mise en Valeur des Ressources naturelles

Pour la composante gestion et mise en valeur des ressources naturelles les difficultés sont liées à :

- La faible capacité des producteurs en gestion qui se traduit très souvent par la non-teneur des comptes d'exploitation.
- Problèmes dans le refinancement de certaines activités par les producteurs eux-mêmes,
- Problèmes post-récolte et commercialisation,
- Problème de disponibilité d'eau sur certains PED,

- Problème de disponibilité d'intrants de qualité.
- Niveau de capacités des organisations de producteurs encore insuffisant,
- Faible accès aux crédits et aux circuits d'approvisionnement en intrants,
- Faiblesse de la prise en charge de la GRN par le niveau communal.

VIII. Programmation 2011

Une lueur d'espoir apparaît avec le retour du pays à une vie constitutionnelle normale. En effet, la mise en place des nouvelles institutions de la république pour le mois d'avril permettra une stabilisation politique et une reprise parfaite des interventions de développement.

Aussi, les élections locales réussies, des nouvelles autorités communales seront installées en début 2011. Ce qui permettra au programme de reprendre ses interventions en direction des acteurs élus.

Le processus d'élaboration de la planification annuelle du programme LUCOP s'insère dans la logique de prolongation de la phase 2 du programme LUCOP censée s'achever en fin 2010. Cette nouvelle prolongation est prévue pour une année supplémentaire notamment de janvier à décembre 2011.

La mise en œuvre de cette prolongation intervient dans un climat particulier au sein du programme LUCOP où il est convenu d'une répartition parfaite des attributions des différents instruments de la coopération allemande au Niger. Ainsi, la coopération technique et la coopération financière se sont accordées au partage des rôles de chacune dans la mise en œuvre du programme. Ainsi, le LUCOP partie coopération technique et le LUCOP/FICOD assureront chacun leurs processus de planification de manière autonome. Dans ce cadre, un atelier d'intériorisation de la nouvelle vision de coopération entre les deux parties a été conduit à travers une modération par l'utilisation des outils de Capacity Works. Aussi, la période couverte par la programmation intervient dans le cadre de la nouvelle fusion des instruments de la coopération technique allemande notamment la GTZ, le DED et InWent.

Au plan national, la période couverte par la planification se caractérise par quatre mois de période de transition démocratique qui aboutira à l'installation de nouvelles autorités politiques à toutes les échelles administratives notamment à travers les élections locales, régionales, législatives et présidentielles.

Les grandes lignes retenues par composante se présentent comme suit :

8.1. Composante I « Décentralisation et Développement Communal »:

1. Appui méthodologique, technique et financier pour l'élaboration des plans de développement et leurs utilisations

- Appuyer les communes à élaborer et re planification de leur PDC
- Appuyer les communes à élaborer leur plan d'actions 2011
- Appuyer le MUH/AT à finaliser le guide de mise en œuvre des PDC

- Appuyer les CT (Régions) à réfléchir sur des outils de planification stratégiques de leur développement
- Appui le suivi de la mise en œuvre des PDC

2. Formation des acteurs des collectivités territoriales en matière de gestion administrative et financière

- Faire un état de lieu des connaissances des acteurs et des performances des CT
- Elaborer un plan de formation des acteurs des collectivités territoriales
- Réaliser et suivre les formations à la demande.
- Appuyer les collectivités territoriales (Régions) à conduire une étude sur l'identification du potentiel économique
- Appuyer les collectivités territoriales à améliorer l'élaboration et l'exécution de leur budget (y compris l'élaboration des comptes administratifs)
- Apporter un appui aux collectivités territoriales à créer un cadre d'échange d'expériences en matière de mobilisation des ressources, d'administration (inter et intra)
- Apporter un appui en matière d'organisation et de gestion administrative des collectivités territoriales

3. Formation des structures déconcentrées en matière d'appui technique aux collectivités territoriales

- Faire un état de lieu des connaissances des structures déconcentrées de l'Etat en matière de contrôle de légalité, appui technique et animation des territoires
- Elaborer un plan de formation des acteurs des structures déconcentrées;
- Réaliser et suivre les formations à la demande
- Appuyer les préfetures et gouvernorats à mettre en place des dispositifs d'appui technique aux CT

4. Information, sensibilisation et formation des citoyens pour leur implication dans le processus de prise de décision au niveau des CT

- Poursuivre les campagnes d'information et de sensibilisation des populations sur leurs rôles, leurs droits, leurs devoirs dans la gouvernance locale et l'Etat civil (établissement, accès aux actes).
- Amélioration de la fonctionnalité des structures du code rural
- Appuyer les CT à opérationnaliser leur commissions thématiques spécialisées
- Sensibiliser les Conseils des CT à créer des espaces de dialogue/fora avec les citoyens et les partenaires
- Appuyer les initiatives de mise en place et d'opérationnalisation des cadres de concertation communale, départementale et régionale en assurant une participation active du LUCOP

5. Documentation, diffusion et partage des expériences en appui au développement des CT

- Assurer la capitalisation de la démarche d'autoévaluation des PDC
- Identifier les thématiques à documenter et les monter en échelle au besoin
- Renforcer les compétences du personnel de LUCOP en matière de décentralisation et développement local
- Utiliser les produits LUCOP pour rechercher et développer les partenariats et synergies
- Contribuer à la définition des stratégies/concepts au niveau national sur la base des expériences du LUCOP
- Imprimer, plastifier et diffuser des posters sur l'élaboration et la mise en œuvre des PDC
- Formation à la demande du personnel des STD et des CT sur les aspects de suivi évaluation

8.2. Composante 2 « Planification, réalisation et gestion des infrastructures socio-économiques »

1. Poursuite de la mise en œuvre des infrastructures diverses à travers les actions/activités suivantes :

- suivre la qualité des infrastructures en cours d'exécution selon les approches de maîtrise d'ouvrage assistée et maîtrise d'ouvrage déléguée ;
- Appuyer les communes dans la réception définitive des infrastructures réalisées

2. Accompagnement de la fonctionnalité des infrastructures diverses (exploitation et entretien) à travers les actions/activités suivantes :

- Appuyer les communes pour suivre les mesures de formation des comités de gestion des infrastructures
- Appuyer les communes à la mise en place de réseaux en matière de gestion des Infrastructures
- Pour le géo-référencement des infrastructures

3. Poursuite des mesures Formation perfectionnement (A+F) des communes à travers les actions/activités suivantes :

- Faire la formation sur les modules élaborés en finances locales et en maîtrise d'ouvrage
- Faire la formation en genre des acteurs communaux et régionaux et mettre en place des points focaux
- Appuyer les communes à la vulgarisation du nouveau code fiscal et le code général des collectivités
- Organiser des voyages d'échange au profit des acteurs communaux et régionaux et des membres des comités de gestion des infrastructures

4. Poursuite des activités prioritaires et accompagnement MAE à travers les actions/activités suivantes :

- Appuyer les terroirs actifs en camion dans la réalisation des cordons de pierres
- Suivre le dispositif de suivi intense et participatif dans les terroirs
- Appuyer les terroirs actifs dans la réalisation des tranchées Valarani sylvo pastorales en tracteurs
- Appuyer les terroirs actifs à la réalisation des Scarifiages et Sous-solages sites pastoraux ; la Production des plants et plantation ; à la réalisation des Semis-direct de ligneux et herbacée ;
- Faire l'appui –conseils (l'auto évaluation) aux structures en GRN
- Analyser en détail des alternatives à l'approche singulière « ouvrages en régie » pour la confection des mesures MAE
- Considérer les options de soutien pour la qualification des services privés en la matière, tout en visant l'avènement d'une diversité de prestataires

5. Poursuite des activités prioritaires et accompagnement Seuil d'épandage à Tahoua à travers les actions/activités suivantes :

- Faire l'étude technique des Mesures d'Aménagement autour des seuils réalisé en 2010 pour quantifier les mesures d'aménagement complémentaire à réaliser
- Contractualiser la réalisation des Mesures d'Aménagement avec les équipes villageoises et Tacherons locaux : ces mesures seront exécutées par la population avec l'appui du génie rural
- Collecter les données agro-sylvo-pastorales sur les effets seuils (FICOD 1 et FICOD 2) des vallées suivies
- Accompagner les nouvelles autorités communales dans l'appropriation du processus
- Tenir l'atelier sur les effets seuils et les techniques de construction et d'aménagement des vallées

6. Capitalisation des expériences du FICOD par guichet dans une perspective de contribuer à la formulation de nouveaux programmes prioritaire.

7. Mise en fonctionnalité de la base de données FICOD

8.3. Composante 3 « Gestion et mise en valeur des ressources naturelles »

Les grandes lignes de la planification pour la composante 3 Gestion et mise en valeur des ressources naturelles sont :

1. Étude diagnostic et élaboration plan d'action des filières porteuses

- Identifier par zone de production les filières porteuses importantes
- Appuyer l'analyse et l'élaboration des stratégies de mise à niveau des filières définies

2. Réseautage des acteurs des filières

- Identifier les structures d'appui des filières au niveau régional et national
- Faciliter le partenariat entre les différents acteurs des filières
- Faciliter la commercialisation entre les différents acteurs des filières

3. Élaboration des schémas de mise en valeur des ressources naturelles

- Appuyer les communes et vallées à élaborer leurs schémas de mise en valeur des ressources naturelles
- Appuyer les communes et vallées à valider et à vulgariser leurs SMEV
- Appuyer les communes à suivre et évaluer la mise en œuvre des SMEV
- Appuyer des communes à suivre et évaluer la mise en œuvre des plans d'action dans les espaces stratégiques pour le pastoralisme dans la zone pastorales

4. Formation en techniques de production et en gestion et animation des organisations

- Appuyer la structuration et le fonctionnement des organisations des acteurs des filières
- Former les producteurs en techniques de production y comprise en agroforesterie
- Collecter et analyser les données économiques des producteurs
- Identifier les besoins en techniques transformation de conservation et commercialisation des produits
- Former les acteurs des filières en techniques de conservation, de transformation et de commercialisation
- Élaborer et financer des projets SIL relatifs aux activités de transformation et de conservation
- Appuyer les initiatives privées de mise en place des haies vives
- Appuyer le développement du maraîchage d'hivernage au niveau des sites favorables

5. Organisation de cadre de concertation sur la réglementation de l'utilisation des ressources naturelles

- Informer, sensibiliser les populations et conduire un diagnostic et une cartographie de la mare de Tinga à Ouallam
- Organiser des ateliers de restitution d'élaboration du plan de gestion et de leurs validations
- Organiser un forum sur l'exploitation du bois dans l'Air
- Appuyer la collecte et la validation des données socio-économiques et environnementales sur la production du natron à Tagazar
- Appuyer le diagnostic et l'élaboration de plans de gestion des mares soutenues

6. Formation et opérationnalisation des Cofos

- Poursuivre l'expérience d'opérationnalisation des COFOCom de Diagourou- Téra
- Soutenir la validation du guide d'élaboration du SAF
- Amener un appui conceptuel au code rural dans l'élaboration des outils de formation et de communication en matière de droit foncier (Recueil de formations)
- Accompagner la mise en place et la formation des structures du code rural (COFOCom et COFOb)
- Organiser des ateliers départementaux de diffusion de l'ordonnance relative au pastoralisme
- Former et recycler les membres des COFODep et du SPR
- Soutenir les Cofos dans la diffusion des règles sur le ramassage de la paille en zone pastorale
- Appuyer la COFODep à réaliser un inventaire des espaces partagés dans le département de Tahoua

7. Elaboration et diffusion des outils de communication sur les pratiques et les connaissances en matière GRN

- Appuyer l'organisation de voyages d'études (interne et externe)
- Confectionner et diffuser des brochures, livrés et posters sur la gestion des ressources naturelle
- Réalisation de documentaires audio-visuels

8. Organisation de cadre d'échange sur des thématiques spécifiques

- Initier l'organisation et la tenue des tables rondes communales des partenaires intervenants dans le maraîchage
- Organiser un atelier régional de partage et d'échange sur la planification dans le cadre de la SDR
- Soutenir des espaces de dialogue sur le Genre et GRN
- Initier des rencontres d'échanges et d'harmonisation des données sur les vallées de Tahoua et les jardins de l'Air

9. Études et diagnostics des potentialités en irrigation

- Réaliser une étude de caractérisation des potentiels en irrigation dans la région de Tillabéri et dans l'Air
- Analyser les systèmes d'irrigation au niveau des PED (distribution, exhaure,....)
- Réaliser des études socio-économiques sur les sites favorables à l'irrigation dans la région de Tillabéri (éventuellement par KfW ??)



**Programme Nigéro-Allemand
de Lutte Contre la Pauvreté Tillabéri et Tahoua Nord**

Rapport Annuel 2009-2010
(06/2009 à 12/2010)

